

Autodétermination du peuple sahraoui

NOUVELLE RÉSOLUTION FAVORABLE DE L'ONU

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8059 – SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

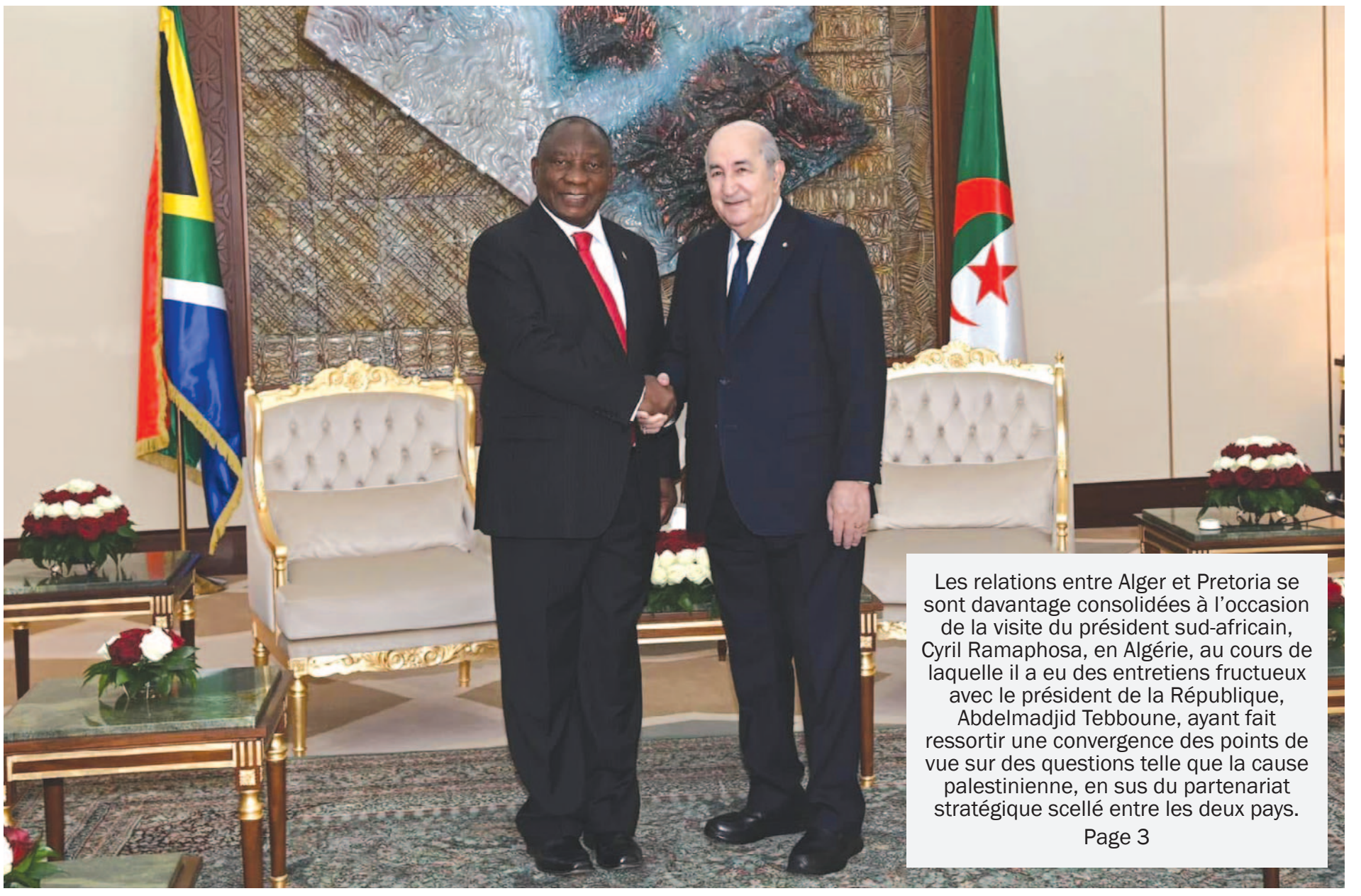
Réduction de la production

Consensus des pays de l'OPEP+

Page 4

Algérie – Afrique du Sud

PARTENARIAT STRATÉGIQUE SCELLÉ



Les relations entre Alger et Pretoria se sont davantage consolidées à l'occasion de la visite du président sud-africain, Cyril Ramaphosa, en Algérie, au cours de laquelle il a eu des entretiens fructueux avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ayant fait ressortir une convergence des points de vue sur des questions telle que la cause palestinienne, en sus du partenariat stratégique scellé entre les deux pays.

Page 3

3e CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

Les bases d'un écosystème continental

Page 2

ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Nouvelles annexes pour améliorer la formation

Page 5

MACRON PROMET UN NOUVEAU PREMIER MINISTRE

La France est devenue ingouvernable

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-SUD-AFRICAIN

Les opportunités d'un partenariat gagnant-gagnant

L'Algérie et l'Afrique du Sud ont souligné l'importance de renforcer leur coopération économique dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). L'objectif est d'intensifier les échanges commerciaux, d'explorer de nouvelles opportunités d'investissements et de favoriser l'intégration économique de l'Afrique.

Sous le thème «Pour un partenariat durable et productif», le Forum économique algéro-sud-africain, organisé jeudi, à l'occasion de la visite d'Etat du président de la République d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, à Alger et dans le cadre de la 7e session de la Haute Commission bilatérale de coopération algéro-sud-africaine, a rassemblé des hauts responsables politiques, experts et plus de 400 opérateurs économiques.

Dans son allocution, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, a insisté sur l'importance d'établir un mécanisme de coopération bilatérale solide. Il a déclaré que «ce forum est une plateforme essentielle pour échanger les expertises, identifier les opportunités commerciales et définir les priorités de notre coopération, tout cela dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant».

Dans ce cadre, M. Boukhari a insisté sur «l'importance de favoriser l'accès des produits algériens au marché sud-africain et vice-versa, dans le but de créer un partenariat économique et commercial équilibré et profitable aux deux pays». Il a également évoqué la volonté commune de «renforcer des relations économiques solides, en tirant parti des opportunités offertes et en transférant des expériences et expertises, qui serviront de fondation pour une économie forte».

En outre, il a souligné que les infrastructures continentales réalisées par l'Algérie, notamment les ports, les chemins de fer et les lignes



Un partenariat durable et productif.

maritimes et aériennes, facilitent les échanges commerciaux avec les autres pays africains et renforcent l'intégration économique régionale. Il a relevé l'importance d'accroître «le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, en particulier dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)».

Le ministre a également rappelé les réformes économiques entreprises par l'Algérie ces dernières années, en particulier la nouvelle loi sur l'investissement, qui «assure la liberté d'investir et garantit l'égalité des investisseurs».

DYNAMISER LES ÉCHANGES DANS LE CADRE DE LA ZLECAF

Le président du CREA, Kamel Moula a, quant à lui, souligné que l'adhésion à l'Algérie et l'Afrique du Sud à la ZLECAF constitue une opportunité historique pour dynamiser les échanges commerciaux sur le continent. «Nos deux pays, à travers cette initiative, disposent d'une occasion unique pour intensifier nos échanges commerciaux et en améliorer la qualité, au bénéfice des aspirations de nos peuples», a-t-il déclaré.

Cette adhésion favorisera, selon lui, l'intégration économique du continent africain, en particulier entre des pays ayant des atouts géographiques et économiques complémentaires. «Les deux pays auront l'opportunité de renforcer leur coopération en développant de nouveaux échanges économiques, tout en complétant les relations traditionnelles, surtout dans le contexte des changements mondiaux», a-t-il dit.

M. Moula a mis en avant les réformes économiques engagées par l'Algérie ces dernières années, notamment l'adoption d'une nouvelle loi sur l'investissement et la promotion de la numérisation. Ces réformes ont permis d'enregistrer plus de 10 000 projets d'investissement à travers l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), et cela en seulement deux ans, offrant ainsi un cadre propice à la collaboration internationale. «L'Algérie offre aujourd'hui un environnement d'investissement favorable grâce aux réformes profondes mises en place par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Nous assistons également à une diminution du taux d'inflation, qui est passé de 9,3 % en 2023 à 4,3 % en 2024, grâce à une augmentation de la capacité de production, ce qui a conduit à une stabilisation des prix», a-t-il rappelé.

Ces mesures, combinées aux efforts de diversification économique, positionnent l'Algérie comme un acteur majeur sur le continent. Riche de ses ressources naturelles et de son positionnement géographique stratégique, le pays offre des opportunités variées dans des secteurs comme l'agro-industrie, les énergies renouvelables, les infrastructures et l'économie numérique, a-t-il indiqué. Pour sa part, le ministre sud-africain du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence, Parks Tau, a salué la diversité et la vitalité de l'économie algérienne, soulignant qu'elle est la troisième économie d'Afrique. Selon lui, l'Algérie représente «une opportunité majeure pour les entreprises sud-africaines, tant en matière de commerce qu'en d'investissement. Avec son économie dynamique et diversifiée, l'Algérie offre de nombreuses opportunités commerciales, faisant de ce marché prometteur une occasion apprêtée pour les entreprises sud-africaines. Les deux pays affichent leur détermination à renforcer leurs relations commerciales et d'investissement, non seulement dans le cadre de ce forum, mais également au-delà, afin de favoriser une coopération durable et fructueuse».

M. Tau a également reconnu que les échanges commerciaux entre l'Algérie et son pays restent en deçà des attentes et des capacités des deux pays.

Il a appelé à une intensification de la coopération dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie automobile, l'industrie chimique, l'innovation technologique, les infrastructures et l'économie verte. Il a particulièrement mis en avant les efforts de l'Algérie pour développer une industrie automobile nationale, une initiative qui ouvre la voie à des collaborations technologiques et industrielles avec des entreprises sud-africaines.

Un volet important des discussions a été consacré aux défis environnementaux et à la transition énergétique.

Parks Tau a souligné l'importance de réduire les émissions de carbone et d'investir dans des sources d'énergie propres. Selon lui, cette approche pourrait non seulement atténuer les impacts du changement climatique, mais également générer de nouvelles opportunités d'emploi et favoriser une croissance durable.

Meriem Djouder

3e ÉDITION DE LA CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

Les bases d'un écosystème continental intégré

LA TROISIÈME édition de la Conférence africaine des start-up a été inaugurée, jeudi dernier, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC), à Alger. Axé sur l'intelligence artificielle, cet événement est une occasion pour l'Algérie de réaffirmer son engagement en faveur du développement de l'écosystème entrepreneurial africain. Mettant en avant l'expérience et les avancées de l'Algérie dans le développement des start-up, le président de la République a affirmé que cette conférence jette les bases d'un écosystème continental intégré.

Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant les progrès rapides de l'Algérie dans le domaine des start-up depuis 2020, ainsi que les nouvelles mesures qui encouragent les jeunes à transformer leurs idées en entreprises, avec un soutien financier et des partenariats entre universités et entreprises. Il a également mis en avant le rôle de l'intelligence artificielle, celle-ci étant un domaine clé pour l'Algérie et le continent. A ce propos, le président de la République a affirmé que la 3e Conférence africaine des start-up vise à établir un écosystème continental intégré favorisant la formation, le financement, l'investissement en infrastructures et l'adaptation législative pour encourager l'innovation.

Cet événement rassemble les entrepreneurs, les investisseurs et les innovateurs pour transformer les défis africains en opportunités, en vue d'un développement durable aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le Président a ainsi fait part de son engagement à soutenir les conclusions de la conférence pour positionner l'Afrique comme acteur clé de l'économie mondiale. Le chef de l'Etat a également souligné l'importance de cette édition pour l'Algérie et pour l'ensemble du Continent africain, notamment pour le développement de l'écosystème entrepreneurial africain et dans la consolidation de la coopération Sud-Sud.

DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE : L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE

En accueillant cet événement, l'Algérie réaffirme son engagement en faveur de l'unité africaine et de la prospérité du continent, et souligne l'importance de l'innovation et des nouvelles technologies comme moteurs de développement économique, a indiqué le président de la République.

Il a également rappelé les sacrifices des générations précédentes pour la libération de l'Afrique et a appelé les jeunes à s'inspirer de leur exemple pour construire un avenir meilleur.

Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, a appelé à des politiques africaines favorisant l'innovation, l'éducation et les technologies pour positionner le continent comme un acteur clé de l'économie mondiale.

Le thème de l'intelligence artificielle, le thème central à cette édition, illustre cette ambition stratégique. Le ministre a insisté sur l'investissement dans les compétences des jeunes Africains, les qualifiant de richesse essentielle, et a présenté la conférence comme un message affirmant la capacité de l'Afrique à relever les défis. Il a réaffirmé, dans ce sens, l'engagement de l'Algérie envers le développement de l'Afrique et l'importance de l'économie de la connaissance pour un développement durable.

Placée sous le haut patronage du président de la République, et organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises ainsi que par l'accélérateur public Algeria Venture, cette conférence attend la participation de plus de 25 000 visiteurs, 45 ministres de pays africains, plus de 500 start-up et 100 investisseurs venus de 50 pays africains.

En marge de cette conférence, qui sera clôturée aujourd'hui, six événements annexes et une trentaine de conférences sont au programme, avec la participation de plus de 200 experts, ce qui fait de cette conférence «le plus grand événement du genre en Afrique», selon les organisateurs. Organisée sous le thème «Ré-imaginer l'Afrique grâce à l'intelligence artificielle», la conférence vise à souligner l'importance de l'innovation et des technologies de pointe pour stimuler le développement économique et social du continent.

Rim Boukhari

ALGÉRIE – AFRIQUE DU SUD

CONVERGENCE DE VUES

Les relations entre Alger et Pretoria se sont davantage consolidées à l'occasion de la visite du président sud-africain Cyril Ramaphosa en Algérie, au cours de laquelle il a eu des entretiens fructueux avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ayant fait ressortir une convergence des points de vue sur des questions telle que la cause palestinienne, en sus du partenariat stratégique scellé entre les deux pays.



Sur la même longueur d'onde.

Le président de la République a affirmé, hier, que les entretiens qu'il a eus avec le président de la République d'Afrique du Sud ont fait ressortir une convergence de vues entre les deux pays qui privilégient les solutions politiques aux crises, loin des ingérences extérieures.

Dans une déclaration conjointe à la presse au terme de ces entretiens, au siège de la présidence de la République, Tebboune a souligné que la visite du Président Cyril Ramaphosa en Algérie «reflète la particularité des relations historiques entre les deux pays, fondées sur une étroite coopération» et «confirme le caractère stratégique des relations entre l'Algérie et l'Afrique du Sud».

Lors de leur tête-à-tête, les deux dirigeants ont procédé à une évaluation globale de l'état des relations entre les deux pays frères. Ils ont également passé en revue «les moyens de les hisser à la hauteur de la volonté politique commune» et de «la place de nos deux pays aux niveaux africain et international», a fait savoir le président de la République.

Dans ce sens, M. Tebboune a souligné que le Forum d'affaires algéro-sud-africain a permis d'»ériger des ponts de coopération économique entre les opérateurs économiques» des deux pays, estimant que la signature d'un accord de coopération stratégique et de cinq mémorandums d'entente entre les deux pays a vocation à renforcer davantage le partenariat bilatéral.

Le président de la République a, par ailleurs, indiqué avoir eu une discussion approfondie avec le président Cyril Ramaphosa sur les questions d'actualité, notamment l'agression sioniste contre Gaza et le Liban.

Dans ce cadre, il n'a pas manqué de saluer l'action intentée par l'Afrique du Sud contre le génocide de l'entité sioniste à Gaza devant la Cour internationale de Justice (CIJ), avant de réitérer et d'assurer que l'Algérie soutient pleinement l'Afrique du Sud dans cette démarche.

Précisant que les entretiens avaient également porté sur la question du Sahara occidental, le président de la République a mis en avant que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination a été réaffirmé entre les deux dirigeants, ajoutant avoir également procédé avec son homologue sud-africain à «un échange de vues concernant les derniers développements au Sahel, en Libye et en Afrique centrale». Concernant les conflits, Tebboune et Ramaphosa ont tous deux souligné que lors de leurs entretiens, ils étaient sur la même longueur avaient d'ondes et ont montré «une convergence de vues entre les deux pays qui privilégient les solutions politiques loin des ingérences extérieures».

LA COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE FRUCTUEUSE POUR L'AFRIQUE

Prenant à son tour la parole, président de la République d'Afrique du Sud a exprimé sa profonde conviction que la coopération entre l'Algérie et son pays renforcera la coopération africaine.

Dans la conférence de presse conjointe avec le président Tebboune, Cyril Ramaphosa affirmé s'est montré satisfait du déroulement de sa visite à Alger, tout en évoquant l'historique qui les lie. «Nous sommes très heureux de cette coopération entre nos deux pays et nous aspirons à rehausser le niveau des échanges commerciaux, qui seront renforcés par le lancement de la zone de libre-échange et de commerce entre les deux pays», a-t-il indiqué, soulignant que le peuple sud-africain remercie l'Algérie pour son soutien à sa lutte et pour avoir accueilli le leader Nelson Mandela.

A ce titre, M. Ramaphosa a exprimé son souhait de «renforcer les relations historiques entre les deux pays», remerciant le président de la République et l'Algérie pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

Au plan international, le Président sud-africain a dénoncé «le non-respect du droit international», rappelant la plainte déposée par son pays contre l'entité sioniste pour les crimes de guerre commis à Gaza, et a affirmé avoir reçu un soutien important de nombreux pays à cet égard. «Nous exigeons le respect du droit international en Palestine et nous sommes solidaires avec tous les peuples opprimés», a-t-il soutenu.

S. O. Brahim

Signature de la Déclaration commune de partenariat stratégique

LES PRÉSIDENTS Tebboune et Ramaphosa ont procédé, hier, au siège de la présidence de la République, à la signature de la Déclaration commune de partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Afrique du Sud. Ils ont également présidé la cérémonie de signature de cinq mémorandums d'entente entre les deux pays dans plusieurs secteurs. Il s'agit d'un mémorandum d'entente dans le domaine de la recherche agronomique et d'un autre entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et l'Agence spatiale nationale sud-africaine (SANSA). Le troisième mémorandum d'entente concerne le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation, le quatrième porte sur la coopération économique et le cinquième scelle le partenariat en matière d'entraide juridique et judiciaire. Le procès-verbal de la 7e session de la Haute commission bilatérale algéro-sud-africaine de coopération a également été signé à cette occasion. Avant la cérémonie de signature des mémorandums d'entente, le président de la République a coprésidé avec son homologue sud-africain les travaux de la réunion de la Haute commission bilatérale algéro-sud-africain de coopération. Le président sud-africain est arrivé, jeudi soir, à Alger dans le cadre d'une visite d'Etat à l'invitation de son frère, le président de la République,. Abdelmadjid Tebboune, qui lui avait réservé un accueil officiel à la hauteur de sa stature et des relations liant les deux pays, rappelle-t-on.

M. B.

COLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Ramaphosa dénonce l'injustice et appelle à l'action

LE PRÉSIDENT sud-africain Cyril Ramaphosa, en s'adressant, hier, au Palais Nations, aux membres du Parlement réuni en ses deux Chambres, en présence des membres du gouvernement, a réaffirmé le soutien inconditionnel de son pays au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Il a salué l'engagement constant de l'Algérie pour cette cause, tout en mettant en exergue les liens historiques profonds qui unissent les deux nations. Il a également appelé à une coopération renforcée pour bâtir «une Afrique unie, juste et prospère».

M. Ramaphosa a déclaré que «l'Afrique du Sud soutient sans réserve le peuple sahraoui dans sa quête de liberté et d'autodétermination. Ce droit, consacré par la Charte des Nations unies et les résolutions de l'Union africaine ne peut être bafoué indéfiniment. La colonisation sous toutes ses formes doit prendre fin, et le Sahara occidental ne fait pas exception».

Saluant le rôle de l'Algérie qui reste engagée pour cette cause, il a ajouté que «l'Algérie, par son engagement inébranlable en faveur des Sahraouis, rappelle à l'Afrique et au monde que les principes de justice et de liberté ne sont pas négociables». Ramaphosa a ensuite souligné les liens historiques qui unissent l'Afrique du Sud et l'Algérie. Il a rappelé que les deux nations partagent une histoire de résistance contre l'oppression, citant notamment le soutien crucial de l'Algérie à la lutte contre l'apartheid.

«Sans l'Algérie, l'Afrique du Sud libre d'aujourd'hui n'existerait peut-être pas. Nelson Mandela disait que l'Algérie lui avait appris à être un combattant de la liberté. Aujourd'hui, nous marchons à vos côtés pour défendre le droit des Sahraouis et des Palestiniens à vivre dignement sur leur terre».

Après avoir réaffirmé la solidarité africaine sur les questions de justice, le président sud-africain a évoqué l'importance de renforcer les partenariats stratégiques entre les deux pays. Il a cité des secteurs clés comme les énergies renouvelables, l'agriculture, et l'industrie minière.

Ramaphosa a également insisté sur l'importance de l'intégration économique africaine à travers la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). «Ensemble, l'Algérie et l'Afrique du Sud peuvent devenir des moteurs du développement économique du continent, en exploitant nos ressources de manière durable et en créant des opportunités pour nos peuples», a-t-il souligné.

Dans un contexte mondial marqué par des crises multiples, le président sud-africain a insisté sur la nécessité pour l'Afrique de parler d'une seule voix. Selon lui, «nous avons l'obligation de défendre nos intérêts communs sur la scène internationale. Le G20, où l'Afrique du Sud représente le continent, est une plateforme où nous plaidons pour une réforme des institutions mondiales afin qu'elles reflètent nos réalités et nos aspirations».

Il a exprimé l'espoir que l'Algérie rejoigne prochainement ces efforts, renforçant ainsi la présence africaine sur la scène mondiale.

A la fin, Cyril Ramaphosa a salué l'accueil chaleureux qui lui a été réservé en Algérie et par le président Tebboune et a réitéré sa détermination à approfondir la coopération entre les deux nations. «L'Algérie et l'Afrique du Sud, unies par une histoire commune et des idéaux partagés, ont un rôle central à jouer dans la construction d'une Afrique forte, indépendante et prospère. Ensemble, nous continuerons à lutter pour la justice, non seulement pour nos peuples, mais pour tous les opprimés à travers le monde», a-t-il conclu.

Meriem Djouder

EXPLOITATION DES RESSOURCES MINIÈRES

Un investissement belge en perspective

LE SECTEUR minier algérien qui dispose d'un grand potentiel attire des investisseurs étrangers. Les possibilités de coopération et d'investissement en Algérie d'une société belge spécialisée ont été exposées.

C'est a indiqué, jeudi, le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables dans un communiqué, précisant que cet intérêt pour l'investissement en Algérie a été exprimé lors d'une rencontre, à Alger, entre la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, et une délégation de la société Etex, conduite par son PDG, Bernard Delvaux.

La société belge Etex, spécialisée dans l'exploitation des ressources minières et la fabrication de matériaux de construction, souhaite investir en Algérie dans le domaine de l'exploitation et de la transformation des matières premières minières comme le gypse (plâtre), au vu des réserves considérables dont dispose le pays. La rencontre, tenue en présence de cadres du ministère, du groupe Sonarem, de l'Agence nationale des activités minières (ANAM) et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), a permis d'examiner les possibilités de coopération et d'investissement entre les entreprises et établissements miniers du secteur et la société Etex.

A cette occasion, M. Delvaux a donné un aperçu de sa société exprimant son souhait d'investir en Algérie dans la fabrication de différents matériaux de construction modernes, dont des plaques de gypse, au vu des réserves considérables dont disposent plusieurs wilayas du pays comme Bordj Bou Arreridj, Batna, Sétif, Biskra, Bouira, Bejaia et Tébessa. Il a ainsi fait savoir que la société «souhaite aussi s'implanter en Algérie».

De son côté, Mme Tafer s'est dite «prête à accompagner la société pour investir en Algérie», assurant que «le secteur est ouvert à la coopération avec les expertises étrangères qui contribuent à l'acquisition de compétences mutuelles pour développer le domaine des mines».

S. N.

SECURA NORTH AFRICA 2024

Les technologies de pointe pour renforcer la sécurité

La 6e édition du Salon international de la sûreté, de la sécurité, du feu et de l'urgence, Secura North Africa 2024, a fermé ses portes, jeudi, au Palais des expositions Safex, à Alger. Ce Salon a permis de présenter, entre autres, les dernières avancées technologiques des forces de sécurité, avec des présentations de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et d'entreprises spécialisées dans la sécurité. Des innovations, telles que le support satellitaire et l'intelligence artificielle, ainsi que des solutions de détection d'incendie pour améliorer la sécurité des citoyens et des infrastructures, ont été exposées.

Lors de cette manifestation, la S-Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a présenté ses technologies contribuant à l'amélioration de la sécurité et à l'assistance des citoyens. Le commissaire de police Hambli Ryad, de la direction des services techniques de la Sûreté nationale, a expliqué au Jeune Indépendant : « Nous présentons différentes technologies, intégrées dans le cadre de la modernisation de la sûreté nationale.»

En premier lieu, il a évoqué le support satellitaire, un atout pour l'État. « Nous avons réussi à couvrir même les zones frontalières», a-t-il déclaré. Il a précisé que cette évolution vise à faciliter les déplacements des citoyens et à ne pas ralentir les voyageurs lors des procédures de contrôle. « Nous avons amélioré nos systèmes pour simplifier les démarches», a-t-il ajouté. Selon le commissaire, la station permet un accès direct à la base de données de la DGSN, facilitant ainsi les procédures et réduisant les délais d'attente aux frontières.

Le support satellitaire contribue également aux plans d'urgence « Orsec». Lors des récentes inondations dans le sud du pays, notamment à Béchar, le VSAT (support satellitaire) a été d'une grande utilité. « Le réseau filaire a été complètement détruit dans la zone sinistrée, mais grâce à l'interconnexion via le satellite algérien Alcomsat-1, nous avons maintenu la continuité du service de manière sécurisée, cryptée et chiffrée», a-t-il précisé.



Une édition réussie.

Le commissaire a également souligné que «l'objectif de ces avancées est pour le bien du citoyen. Notre priorité est la sécurité des biens et des personnes.» Il a expliqué que grâce à ces technologies, la Sûreté nationale peut désormais intervenir même dans les régions les plus reculées, appelées également « zones d'ombre».

Concernant le nombre de stations VSAT, il a mentionné trois types : la transportable, «l'embarquer sur véhicule (mobile), et la fixe, l'installer dans les structures de police». « Tous les sièges sont équipés de stations fixes, ce qui garantit la connectivité sur tout le territoire en cas de force majeure», a-t-il fait savoir.

En ce qui concerne le système d'information géographique (SIG) de la Sûreté nationale, le même responsable a expliqué qu'»il permet d'observer le déploiement de la flotte opérationnelle de la DGSN sur terrain ainsi que l'implantation de toutes les structures de police à travers le territoire national. Il a cité, à titre d'exemple, le plan Orsec en cas de sinistre, d'incendies ou d'inondations, et le SIG qui assure essentiellement deux modules qui sont : l'identifications des cadavres et la sécurité des biens et des personnes.

Le SIG, à travers un autre module, permet également d'identifier les points noirs du trafic routier et d'analyser en temps réel grâce à la vidéo-surveillance et aux captures d'images la densité de ce trafic, offrant ainsi un meilleur contrôle des situations sur le terrain, a-t-il expliqué.

Le commissaire a également évoqué l'utilisation de l'Intelligence artificielle (IA) dans les technologies de surveillance. « Grâce à l'IA, nous pouvons analyser les vidéos de surveillance et identifier les véhicules recherchés, notamment grâce à la lecture des données des plaques minéralogiques. Nous envisageons d'intégrer des technologies supplémentaires, telles que la reconnaissance faciale», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, la société algérienne ZID Tech, spécialisée dans les systèmes de sécurité (CFO, CFA) et la détection d'incendie, a présenté une innovation dans le domaine de la sécurité incendie. Abdelmalek Belhimer, gérant de l'entreprise, a expliqué :

« Nous nous sommes spécialisés dans la détection d'incendie et le désenfumage.»

Il a précisé que l'entreprise a conçu un coffret électronique équipé d'un système intelligent capable de détecter les incendies et de déclencher les mesures nécessaires. « Cette innovation est née pendant la période de confinement due au Covid-19, un moment de réflexion et d'adaptation face à des défis inédits», a-t-il conclu.

Amel Saïdi

RÉDUCTION DE LA PRODUCTION JUSQU'À LA FIN DE 2026

Consensus des pays de l'OPEP+

POUR faire face à une éventuelle surabondance de l'offre de pétrole et face aux incertitudes qui planent sur la situation économique de certains pays consommateurs, les pays de l'OPEP+ ont décidé de prolonger la réduction de la production et de les étendre jusqu'à la fin de 2026, alors que huit pays poursuivent leurs réductions volontaires jusqu'à la fin du mois de mars, l'objectif étant de soutenir les cours du pétrole

Réunis par visioconférence à l'occasion des travaux de la 57e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi OPEP-Non OPEP (JMMC), et de la 38e réunion ministérielle des pays de l'OPEP et de ses alliés (OPEP+), ces pays ont décidé de maintenir les coupes de production mais surtout de les prolonger jusqu'à la fin de 2026. Huit ministres ont également annoncé que leurs pays ont décidé de prolonger une réduction volontaire de production de 2,2 millions de barils/jour jusqu'à la fin du premier trimestre de 2025.

C'est le contexte économique morose et les incertitudes de reprise de certaines économies émergentes, à l'instar de la Chine, qui a motivé la décision des pays de l'OPEP+.

C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, qui a pris part à ces réunions, avec la participation du P-DG de Sonatrach, du président de l'Agence nationale de la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) ainsi que de cadres du ministère.

«Lors de ces réunions, les ministres responsables du pétrole ont discuté de la situation actuelle du marché pétrolier mondial et de ses perspectives à court et moyen terme», a indiqué le département de l'Energie dans un communiqué, précisant que les pays ont convenu de «prolonger la réduction de la production pour l'ensemble des pays de l'OPEP+ jusqu'à la fin de 2026 et d'étendre la période de compensation des excédents de production jusqu'à la mi-2026».

UNE DÉCISION «SAGE ET RESPONSABLE»

Les ministres du pétrole de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, de la Russie et du Sultanat d'Oman ont décidé, pour leur part, de maintenir leurs réductions volontaires, conformément à la décision adoptée en novembre 2023.

Les huit ministres ont également convenu, lors d'un échange de vues, d'entamer, à partir d'avril 2025, une augmentation progressive de la production sur une période de 18 mois, soit jusqu'à septembre 2026, tout en maintenant la décision prise en avril 2023, prévoyant une réduction volontaire de 1,6 million de barils/jour jusqu'à 2026, a-t-on précisé. M. Arkab a qualifié la décision des huit pays de l'OPEP+ de prolonger leurs réductions volontaires de production pour trois mois supplémentaires de «sage et responsable», visant à stabiliser le marché mondial du pétrole dans les mois à venir. Commentant les incertitudes pesant sur le marché pétrolier international, le ministre a souligné que «la situation économique mondiale reste floue et instable, marquée par une faible croissance dans de nombreuses régions, des indicateurs décevants dans les pays émergents et l'absence de reprise durable en Chine», signalant le fait que la demande mondiale de pétrole demeure relativement faible, tandis que le marché est suffisamment approvisionné et que les stocks commerciaux de pétrole restent élevés. Le maintien du contact permanent par les ministres de l'OPEP+ et la surveillance de près les évolutions du marché pétrolier dans les mois à venir ont, en outre, été soulignés par le ministre. Hier, au lendemain de la décision de l'OPEP+, les prix du pétrole ont enregistré une légère baisse. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, s'affichait à 71,54 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en janvier à 67,79 dollars.

Lilia A. A.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

De nouvelles annexes pour améliorer la formation

Avec une série de mesures ambitieuses, le ministère de l'Enseignement supérieur place l'amélioration de la formation médicale au cœur de ses priorités. La création de 21 annexes pour les études préclinques, l'adaptation des programmes et l'harmonisation des diplômes traduisent une volonté claire de répondre efficacement aux défis du secteur sanitaire. C'est ce qu'a indiqué, Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.



Des mesures ambitieuses.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, le ministre a révélé, jeudi, que «des postes budgétaires disponibles au sein du secteur ont été utilisés pour renforcer l'encadrement pédagogique dans les facultés de médecine».

Il a précisé que ces postes ont été spécifiquement affectés aux universités accueillant des annexes, afin de répondre à un besoin renforcé en matière d'encadrement pédagogique.

Soulignant que «les annexes des facultés de médecine joueront un rôle important dans la formation des étudiants». Selon Baddari, cette initiative s'inscrit dans une démarche de soutien de l'enseignement dans des matières où la demande est particulièrement forte, à l'instar de l'anatomie et de la biochimie, domaines au cœur de la formation médicale.

Les annexes créées, destinées à assurer la formation des trois premières années du cursus préclinique, constituent des structures pédagogiques rattachées administrativement et pédagogiquement aux facultés de médecine existantes.

M. Baddari a fait savoir que ces annexes seront évaluées de manière participative, impliquant tous les acteurs concernés, pour garantir des conditions optimales de réussite. Il a ainsi affirmé qu'»Il est essentiel de garantir une formation de qualité, d'autant plus qu'il s'agit d'une formation vitale liée directement à la sécurité sanitaire de notre pays et de sa population».

En outre, en réponse à des demandes croissantes provenant de certains établissements universitaires pour l'ouverture de nouvelles spécialités en médecine, M. Baddari a également annoncé la mise en place d'une commission interministérielle de haut niveau.

Cette commission, composée de cadres de divers ministères et autorités concernées, a pour mission d'étudier les besoins en formation et d'apporter des solutions adaptées.

HARMONISATION DES FORMATIONS

Sur un autre plan, le ministre a abordé la question de l'harmonisation des formations au sein du système LMD mis en place depuis 2004. Il a précisé que des efforts étaient en cours pour réviser les intitulés des diplômes et des spécialités afin d'uniformiser les programmes d'enseignement et de faciliter la lisibilité des profils des diplômés.

Ce processus de révision et d'harmonisation des formations, en particulier celles de licence et de master, vise à améliorer la cohérence entre les intitulés et les contenus des formations, tout en répondant aux exigences du marché du travail.

Dans ce cadre, le ministère a réduit le nombre d'offres de formation, passant de 227 à 86 pour la licence, et de 1962 à 177 pour les spécialités de master, afin de simplifier et clarifier l'offre éducative.

Ces ajustements visent à garantir une meilleure concordance entre les formations proposées et les besoins du secteur professionnel.

M. Baddari a également souligné que ces révisions avaient permis une meilleure coordination avec la fonction publique, facilitant ainsi le recrutement des diplômés universitaires dans divers secteurs de la société.

Le premier responsable du secteur de l'enseignement supérieur a relevé qu'à travers l'amélioration de l'encadrement pédagogique, la création de nouvelles structures d'enseignement et la révision des formations, son département entend renforcer la compétitivité et la qualité des formations médicales.

L'objectif étant de répondre aux défis actuels et futurs du secteur de la santé, tout en garantissant une formation de qualité à la hauteur des enjeux sanitaires du pays et qui auront un impact direct sur la santé publique.

Sihem Bounabi

27es JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES AU CHU DE TIZI OUZOU

Plusieurs maladies passées au crible

UNE SÉRIE de tables rondes ont marqué les 27es journées médico-chirurgicales organisées par le CHU Mohamed-Nedir de Tizi Ouzou, mercredi et jeudi derniers. Ce sont pas moins de 34 thématiques qui ont été abordées portant sur différentes maladies, dont la surdité professionnelle, ce mal très peu connu du public, car peu apparent. Cette thématique a porté précisément sur «la surdité professionnelle : diagnostic, réparation et prévention».

Dans un point de presse, le Pr Amel Arib Mezdad, spécialiste de la question en tant que membre de la médecine du travail, a expliqué les principaux contours de cette maladie.

Elle révélera que selon les données fournies par la CNAS, 56 accidents de surdité dans le milieu professionnel sont survenus à Tizi Ouzou au cours de ces 5 dernières années. Mais quel est exactement le rôle du médecin du travail ? «Au cours de nos inspections dans les milieux du travail, nous essayons de repérer les éléments de nuisance sonore qui risquent de provoquer le handicap sonore du travailleur», a déclaré le Pr Arib.

«Quand les éléments sonores qui risquent de provoquer le handicap de surdité sont diagnostiqués, nous faisons des recommandations aux responsables de l'entreprise pour apporter des mesures devant réduire la sonorité pouvant provoquer l'accident de surdité», a-t-elle expliqué.

Souvent, les recommandations du médecin sont respectées ; c'est-à-dire exécutées par l'entreprise à qui elles sont adressées. Qu'en est-il alors quand elles ne sont pas respectées ?

«Dans ce cas, nous saisissons l'inspection du travail pour veiller à l'application des recommandations émises par le médecin», a relevé la conférencière. Le médecin, conformément au règlement, n'a pas les prérogatives de saisir la justice quand ses recommandations sécuritaires ne sont pas appliquées par l'entreprise.

Pour sa part, le Pr Ibrahim Belgacem, spécialiste de la neurochirurgie, a fait plusieurs interventions. Dans sa thématique intitulée «Les tumeurs intra médullaires : à propos de 45 cas», il a souligné que les lésions (entre 2 et 5%) des tumeurs du système nerveux central (SNC) sont observées chez l'adultes, elles sont un peu plus chez les enfants et chez le nourrisson, le taux peut atteindre 12%. «Avec l'imagerie moderne, les techniques de microchirurgie, le pronostic fonctionnel est bon», a-t-il expliqué.

Le Pr Belgacem indiquera plus loin que les tumeurs intramédullaires (TIM) représentent 3 à 4% des tumeurs intracrâniennes. La difficulté thérapeutique est causée souvent par une néoformation d'origine embryologique et «se développe à partir des vestiges de la Poche de Rathke» et constituée de «triple composantes : solide, kystique et calcique. Le conférencier notera entre autres : «Il existe des particularités chirurgicales inhérentes à chaque type histologique. Les épendymomes et les astocytomes constituent l'essentiel des TIM….)». Le Pr Ibrahim Belgacem expliquera encore à l'assistance que certaines tumeurs, plus rares, nécessitent le recours à des techniques chirurgicales particulières. Tout en citant certains cas où celles-ci ont été utilisées, il notera sur ce même volet que prfois, quelques TIM histologiquement bénignes, comme le kyste épidermoïde ou le lipome, posent parfois de «redoutables difficultés d'exérèse du fait d'adhérence intimes avec le parenchyme médullaire, justifiant parfois le recours à des exérèses incomplètes tout à fait légitimes».

Le conférencier relève que l'exérèse complète de la TIM doit être l'objectif premier de la chirurgie de la TIM, mais pas à n'importe quel prix. «En l'absence de plan de clivage, l'exérèse complète, poursuit-il, est impossible, dangereuse et inutile. Le faible risque de mortalité et de récidives autorise à recommander la chirurgie comme le seul traitement efficace des TIM. L'efficacité de la radiothérapie et son innocuité encore plus», a encore indiqué le Pr Ibrahim Belgacem pour ensuite se lancer dans la présentation de plusieurs cas en corrélation avec le sujet et leurs explications.

C'est pourquoi, il a mis un accent particulier sur les mesures à prendre avant l'acte chirurgical. Il s'agit entre autres des bilans ophtalmologique et hormonal du patient à établir.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

GAZA

Amnesty International accuse Israël de génocide

UN RAPPORT d'Amnesty International accuse ouvertement l'état sioniste de commettre un génocide dans la bande de Gaza. L'organisation se base notamment sur la campagne de bombardements sur l'enclave gazaouie, le déplacement forcé de populations et les propos déshumanisants d'officiels israéliens. Un rapport de l'organisation Amnesty International, publié le 5 décembre, accuse les forces israéliennes de perpétrer un «génocide» à l'encontre de la population palestinienne dans l'enclave gazaouie. Intitulé «"On a l'impression d'être des sous-humains" - Le génocide des Palestiniens et Palestiniennes commis par Israël à Gaza», ce document de 300 pages met en exergue «suffisamment d'éléments pour conclure qu'Israël a commis et continue de commettre un génocide contre les Palestiniens de la bande de Gaza» estime l'ONG basée à Londres. L'enquête se focalise sur les actions des troupes israéliennes dans l'enclave palestinienne, le ciblage des bâtiments résidentiels, le comportement des soldats à l'égard de la population civile ainsi que les déclarations des responsables israéliens. Dans son rapport, Amnesty International affirme d'abord qu'Israël «a commis des actes interdits par la Convention sur le génocide, à savoir tuer, causer de graves atteintes à l'intégrité physique ou mentale et infliger délibérément aux Palestiniens de Gaza des conditions de vie calculées pour entraîner leur destruction physique» avec «l'intention spécifique de les détruire». Parmi les «éléments» qui permettent de conclure qu'Israël continue de commettre un génocide contre les Palestiniens de la bande de Gaza depuis octobre 2023, l'ONG se base notamment sur les raids massifs, qui ont causé des pertes humaines et détruit des infrastructures civiles.
Amnesty International rapporte qu'en janvier 2024 soit seulement quatre mois après le début du conflit, près de 62% des habitations étaient endommagées ou détruites, laissant 1,08 million de personnes sans abri. L'organisation souligne qu'aujourd'hui environ 90% de la population gazaouie doit vivre dans des abris surpeuplés, souvent sans accès à l'eau potable. Une situation qui «les expose à une mort lente et calculée», affirme l'ONG dans son enquête. De plus, celle-ci pointe du doigt la responsabilité du gouvernement de Benjamin Netanyahou dans le retard de l'acheminement des vivres et de l'aide humanitaire. Amnesty International reprend également les propos déshumanisants des officiels israéliens, à l'instar de ceux d'Itamar Ben Gvir. «Lorsque nous disons que le Hamas doit être éliminé, cela inclut ceux qui chantent, ceux qui les soutiennent, ceux qui distribuent des bonbons. Tous ces gens sont des terroristes. Ils doivent être éliminés !», avait déclaré le ministre israélien de la Sécurité nationale en octobre 2023. **R. I.**

MACRON PROMET UN PREMIER MINISTRE ET EXCLUT DE DÉMISSIONNER

La France est devenue ingouvernable

Le président français Emmanuel Macron a promis jeudi de nommer "dans les prochains jours" un Premier ministre chargé de former un gouvernement "resserré" et "d'intérêt général", au lendemain d'une censure née selon lui de "l'irresponsabilité" d'un "front anti-républicain". Il a par ailleurs exclu la possibilité de démissionner. "J'exercerai pleinement mon mandat jusqu'à son terme", a-t-il affirmé.

Ce futur chef du gouvernement, "je le chargerai de former un gouvernement d'intérêt général représentant toutes les forces politiques d'un arc de gouvernement qui puisse y participer ou, à tout le moins, qui s'engage à ne pas le censurer", a expliqué le président de la République dans une allocution aux Français prononcée au lendemain du renversement du gouvernement de Michel Barnier.
Un Premier ministre sortant remercié pour sa "pugnacité" et son "dévouement", mais victime selon le chef de l'Etat d'un "front anti-républicain", au sein duquel "l'extrême droite et l'extrême gauche se sont unies".
Le futur gouvernement aura une "priorité": le budget. Et si un nouveau budget devra être présenté en "tout début d'année prochaine", le président a affirmé qu'une "loi spéciale sera déposée avant la mi-décembre au Parlement", un texte qui permettra "la continuité des services publics et de la vie du pays". Elle appliquera pour 2025 les choix de 2024, a-t-il ajouté. Plusieurs groupes d'opposition ont déjà promis de voter ce texte.
En réaction à la censure, le président français a assuré qu'il "n'assumera jamais l'irresponsabilité des autres, et notamment des parlementaires qui ont choisi en conscience de faire tomber le budget et le gouvernement de la France à quelques jours des fêtes de Noël".
Ces derniers ont choisi "le désordre", a regretté le président de la République, fustigeant le "sens du chaos" de ceux qui "ne pensent qu'à une seule chose, l'élection présidentielle, pour la préparer, pour la provoquer, pour la précipiter".
Le président a ainsi répété son intention d'accomplir son mandat "jusqu'à son terme" en 2027, alors qu'un nombre grandissant de responsables politiques évoquent sa démission.
Sans rentrer dans le détail du programme du prochain gouvernement, Emmanuel Macron a néanmoins demandé un "cap clair" pour "30 mois d'actions utiles pour le pays", esquissant une feuille de route en estimant par exemple que "l'avenir" ne passerait pas par "plus d'impôts, plus de normes ou avec quelque laxisme face au narcotrafic".
Il a également reconnu que sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale en juin n'avait "pas été comprise", assumant "sa responsabilité". Cette décision, "beaucoup me l'ont



reprochée et je sais, beaucoup continuent de me la reprocher. C'est un fait et c'est ma responsabilité", a-t-il affirmé.
Au lendemain de la censure historique du gouvernement de Michel Barnier à l'Assemblée nationale, renversé par une large majorité (331 votes) composée des voix du Nouveau Front populaire (NFP) mêlées à celles de l'extrême droite, le président de la République devait, explique-t-on à l'Elysée, rassurer ses concitoyens, angoissés par le climat de chaos politique qui règne dans le pays, et « faire tomber les masques » de ses adversaires.
Accusé par ses opposants d'être le grand responsable de l'instabilité politique qui tourmente la France depuis sa désastreuse dissolution de l'Assemblée nationale, le 9 juin, Emmanuel Macron se défend. Oui, concède-t-il, « cette décision n'a pas été comprise ». « Je veux bien le reconnaître », admet-il pour la première fois. « Beaucoup me l'ont reproché et je sais, beaucoup continuent de me le reprocher. C'est un fait et c'est ma responsabilité », poursuit-il, alors que nombre de ses soutiens l'ont lâché, déroutés par son attitude qui a mis un coup d'arrêt à son second quinquennat. **R. I.**

SYRIE

Les groupes terroristes prennent Hama et des villages chrétiens

APRÈS ALEP, Hayat-Tahrir el-Cham s'est emparé de Hama, la quatrième ville du pays. Les groupes djihadistes terroristes contrôlent également les villages chrétiens de Mhardeh et d'al-Suqaylabiyya. Le mouvement djihadiste entend renverser le gouvernement de Bachar el-Assad. L'offensive djihadiste continue son avancée vers le sud de la Syrie. Les milices terroristes menées par Hayat Tahrir el-Cham (HTS) sont entrées le 5 décembre dans la ville de Hama, l'avant-dernier verrou stratégique avant la capitale Damas. Face à la prise de la quatrième ville syrienne, le ministère syrien de la Défense a déclaré qu'il s'agissait d'un repli stratégique, rapporte le média Al-Mayadeen, dont la ligne éditoriale est proche du gouvernement de Damas. Ali Abbas, a confirmé que les forces armées étaient «dans une bonne situation sur le terrain», affirmant que le retrait des troupes était une mesure visant à «préserver la vie des civils et éviter les combats urbains». Le ministre syrien a affirmé que «nos forces armées sont toujours à proximité de la ville et sont pleinement préparées et prêtes à remplir leurs devoirs nationaux et constitutionnels», soulignant que l'armée syrienne «mène aujourd'hui une bataille acharnée et continue contre les organisations terroristes les plus puissantes, qui utilisent la guérilla». HTS prend le contrôle de deux villes chrétiennes Ali Abbas a également indiqué que les groupes terroristes recevaient le soutien militaire et financier de plusieurs pays étrangers, mettant en garde également contre la propagande des mouvements djihadistes. Après Hama, les djihadistes ont également pris le contrôle de deux localités chrétiennes dans sa province, celle de Mhardeh et d'Al-Suqaylabiyya. Deux villes qui avaient résisté aux attaques provenant d'Idlib en formant des forces de défense locales avec le soutien russe et iranien. Leurs chefs emblématiques Simon al-Wakil et Nabel al-Abdullah ont fui la ville face à l'avancée djihadiste. L'offensive djihadiste ne compte pas s'arrêter à la province de Hama. La ville de Homs n'est qu'à une quarantaine de kilomètres plus au sud. Dans une interview à la branche arabe de CNN réalisée le 5 décembre, le leader de l'organisation terroriste HTS, Abou Mohammed al-Joulani, a déclaré «lorsque nous parlons d'objectifs, l'objectif de la révolution reste de renverser ce régime», sous-entendant que le but est de marcher sur Damas.

R. I.

SERGUEÏ LAVROV :

«L'idée d'une guerre nucléaire avec les États-Unis nous répugne»

Les perspectives du conflit en Ukraine, l'élection de Donald Trump ou la possibilité d'un affrontement direct entre la Russie et l'Occident, retrouvez en exclusivité la version française de l'interview de Sergueï Lavrov à Tucker Carlson.



Allons-nous vers un affrontement inédit entre la Russie et les États-Unis? Presque un an après l'interview avec le président russe Vladimir Poutine, le célèbre présentateur américain Tucker Carlson est revenu à Moscou début décembre pour évoquer l'état des relations entre les États-Unis et la Russie avec le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov. «L'idée même d'une guerre avec les États-Unis, qui serait nucléaire, nous répugne», a indiqué lors d'un entretien de presque une heure et demie le ministre russe des Affaires étrangères. Sergueï Lavrov a rappelé l'initiative russe de décembre 2021 quand la Russie avait présenté ses préoccupations en matière de sécurité aux pays occidentaux, notamment la demande d'engagement de non-adhésion de l'Ukraine à l'OTAN ou à tout autre bloc militaire. «L'Occident a totalement méprisé les intérêts russes en matière de sécurité», a-t-il déploré. «Empêcher la défaite stratégique de la Russie» Avec l'escalade du conflit ukrainien en automne 2024 avec notamment l'utilisation d'armes américaines de longue portée pour frapper le territoire russe, Sergueï Lavrov a mis en garde : «Les États-Unis et leurs alliés qui fournissent également des armes à longue portée au régime de Kiev doivent comprendre que nous sommes prêts à utiliser tous les moyens à notre disposition pour les empêcher de parvenir à ce qu'ils appellent la défaite stratégique de la Russie.» En souhaitant «écarter toute équivoque» et compte tenu des «difficultés de compréhension» dont font preuve certains à Washington, à Londres et à Bruxelles, Sergueï Lavrov a promis d'envoyer «de nouveaux messages» si les chancelleries occidentales ne parviennent pas à tirer les «conclusions qui s'imposent». Le chef de la diplomatie russe a également pointé du doigt l'hypocrisie de l'Occident en matière de défense des droits de l'Homme. Tout en utilisant ce prétexte pour intervenir dans n'importe quel conflit dans le monde, les États-Unis et leurs alliés n'ont jamais évoqué les droits de l'Homme en Ukraine, «voyant pourtant ces droits de l'Homme totalement annihilés par la loi, pour la population russe et russophone». Le ministre russe a appelé à ne pas oublier que, selon la Charte de l'ONU, l'«intégrité territoriale ne doit être respectée que si les gouvernements sont légitimes et s'ils respectent les droits de leur propre population». «Nous nous intéressons aux gens, pas aux ressources naturelles» Pour Sergueï Lavrov, l'enjeu du conflit en Ukraine pour les États-Unis est «de maintenir leur hégémonie sur le monde», alors que la Russie se bat pour ses intérêts légitimes en matière de sécurité. Le ministre russe a notamment cité les propos du sénateur américain Lindsey Graham lors de sa visite à Kiev en septembre dernier concernant les richesses naturelles de l'Ukraine qui ne devraient pas tomber dans les mains de la Russie. «Ils se battent donc pour un régime qui est prêt à vendre ou à donner toutes ses ressources naturelles et humaines à l'Occident», a souligné le ministre russe. Et de poursuivre : «Nous nous battons pour ceux qui vivent sur ces territoires, dont les ancêtres les ont développés et ont construit des villes et des usines depuis des siècles. Nous nous intéressons aux gens, pas aux ressources naturelles dont certains aux États-Unis voudraient s'emparer en faisant des Ukrainiens de simples esclaves assis sur ces ressources.» «Implication directe des Occidentaux» Selon les dires de Tucker Carlson, son interview avec Sergueï Lavrov a pour objectif d'informer le public américain de la perception russe du conflit en Ukraine qui implique les États-Unis «à l'insu de la plupart des Américains». Pour le présentateur américain, la situation entre les États-Unis et la Russie s'est détériorée en raison des actions de l'administration Biden, atteignant «son apogée» après la victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle début novembre. Il s'agit notamment de l'autorisation accordée à Kiev par l'administration Biden d'utiliser des missiles américains à longue portée pour frapper la Russie en profondeur qui signifie pour Moscou une implication directe des Occidentaux dans le conflit.

R. I.

ENVOI DE SOLDATS ALLEMANDS EN UKRAINE

Scholz temporise les déclarations de Baerbock



LE CHANCELIER allemand Olaf Scholz a déclaré le 4 décembre que, dans la situation actuelle, «il est exclu d'envoyer des troupes ou des soldats allemands en Ukraine». La veille, sa ministre des Affaires étrangères Annalena Baerbock avait laissé entendre que Berlin serait favorable à un tel déploiement dans le cadre d'un cessez-le-feu. Le 4 décembre, le chancelier allemand Olaf Scholz a participé à une séance de questions du gouvernement au Bundestag. Outre les questions relatives à la politique intérieure, et à l'envoi d'armes à Israël, le dossier ukrainien a été soulevé. Interrogé sur les propos tenus la veille par sa ministre des Affaires étrangères Annalena Baerbock, qui a laissé entendre que des soldats de la Bundeswehr pourraient participer à un déploiement de forces internationales en Ukraine en cas de cessez-le-feu, Olaf Scholz a grandement tempérer les propos de sa ministre. «Elle a seulement essayé de répondre ni oui ni non, si je puis dire» a déclaré le chancelier allemand, ajoutant qu'il était selon lui «tout à fait inapproprié de spéculer maintenant sur ce qui se passera plus tard en cas de cessez-le-feu et de situation pacifiée». «Je considère qu'il est exclu dans la situation actuelle d'envoyer des troupes ou des soldats allemands en Ukraine» a-t-il poursuivi. «Je profite toutefois de la situation pour dire, en accord avec la ministre fédérale des Affaires étrangères, que je considère qu'il est exclu d'envoyer des troupes ou des soldats allemands en Ukraine dans la situation actuelle» a-t-il insisté, assurant avoir «toujours été très clair sur ce point et cela reste ainsi». «Tout ce qui sert la paix à l'avenir» sera «soutenu par la partie allemande de toutes ses forces» avait déclaré, le 3 décembre en marge d'une réunion de l'OTAN à Bruxelles, Annalena Baerbock interrogée sur une participation allemande à une hypothétique force internationale de maintien de la paix. Allemagne : près de 11 milliards d'euros d'aide militaire à Kiev en deux ans La question de l'envoi de missiles de croisière Taurus a, une nouvelle fois, été soulevée. «Pour être clair, je veux aussi être mon propre successeur» a, notamment, rétorqué Olaf Scholz à un député du Parti libéral-démocrate (FDP) lui suggérant de donner son feu vert à la formation des Ukrainiens au maniement de ces missiles afin de - résume la presse allemande - «laisser toutes les options» au gouvernement suivant. Début novembre, le Wall Street Journal (WSJ) a fait état d'un plan que l'équipe de Trump envisagerait pour mettre fin au conflit ukrainien, citant une zone démilitarisée de 1 300 kilomètres gardée par des Européens. Le WSJ n'avait alors pas fourni d'autres détails, ne serait-ce concernant les pays qui pourraient participer à une telle initiative. De nombreuses chancelleries européennes, Allemagne en tête, soutiennent militairement l'Ukraine dans le conflit qui l'oppose à la Russie. En effet, selon le think tank allemand Kiel Institute, Berlin est le premier soutien de Kiev au sein de l'Union européenne et le deuxième, derrière les États-Unis, avec plus de 10,6 milliards d'euros d'aide militaires fournie ou promise entre fin janvier 2022 et fin août 2024.

R. I.

SAHARA OCCIDENTAL

La FIFA rejette la carte marocaine intégrant les territoires sahraouis occupés

La Fédération internationale de football (FIFA) a évité une nouvelle fois de satisfaire les désirs expansionnistes du régime du Makhzen en rejetant une carte présentée par le Maroc incluant le Sahara occidental, et s'est tenue à celle reconnue internationalement avec des frontières qui font distinction entre les deux territoires.



Dans un article d'éclairage publié jeudi par le site espagnol El Independiente, le journaliste espagnol Francisco Carrion met à nu la tromperie du Makhzen lors de la présentation du rapport d'évaluation de la candidature signé par l'instance dirigeante mondiale des fédérations de football, basée en Suisse qui évite de reproduire la carte du Maroc indiquant ses prétendues revendications de souveraineté sur le territoire du Sahara occidental, car remettant en cause la légalité internationale et les résolutions de l'ONU.

Cette tentative qui vise à légitimer la prétendue "souveraineté" du Maroc sur le territoire sahraoui et ses richesses, n'a aucun fondement en droit international, car l'ONU considère le Sahara occidental comme un territoire en attente de décolonisation, rappelle l'auteur de l'article.

Et de poursuivre dans ce même contexte que le rapport technique publié la semaine dernière par l'instance footballistique mondiale basée en Suisse a complètement détruit les aspirations du Rabat. La FIFA a refusé d'adopter la carte du Maroc fournie par le régime du Makhzen et s'est tenue à celle internationalement reconnue, avec des frontières qui font distinction entre le Maroc et le Sahara occidental.

C'est la deuxième fois que la FIFA évite de satisfaire les désirs expansionnistes du régime du Makhzen, a tenu à préciser la même source.

Par ailleurs, des sources de la Fédération royale espagnole consultées par El Independiente ont assuré que la fausse carte marocaine, ainsi que le reste des questions de la candidature, ont été abordées lors des réunions du comité de la FIFA, composé de membres des trois pays, à savoir l'Espagne, le Portugal et le Maroc. Outre le droit international et les résolutions de l'ONU, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a invalidé définitivement, le 4 octobre dernier, deux accords commerciaux conclus entre l'UE et le Maroc en 2019 sur la pêche et l'agriculture. La haute juridiction européenne a conclu que ces accords, "auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités", rappelle le journaliste espagnol dans son article, une décision historique qui a provoqué l'ire du Makhzen. Dans un autre arrêt, la Cour a souligné la nécessité que l'indication du pays d'origine qui doit figurer sur les melons et les tomates importés dans l'UE, "ne peut désigner que le seul Sahara occidental, puisque ces produits sont récoltés sur ce territoire", rappelant, une nouvelle fois, qu'"au regard du droit international, le Sahara occidental (occupé par le Maroc depuis 1975), dispose d'un statut propre et distinct". **R. S.**

VOLLEY/MONDIAL-2025 (U21)

Les Algériennes dans le groupe C

LA SÉLECTION algérienne féminine de volley-ball des moins de 21 ans (U21) a été versée dans le groupe C des Championnats du monde de la catégorie, prévus du 7 au 17 août à Surabaya en Indonésie, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB).

Outre l'Algérie, le groupe C est composé de l'Italie, de la Turquie, de l'Egypte, de la Pologne et de la République Tchèque.

Le rendez-vous mondial de l'Indonésie verra la participation de 24 sélections réparties en quatre groupes de six pays. Le groupe A est composé de l'Indonésie, pays organisateur, de l'Argentine, de la Serbie, du Pérou, du Canada et du Vietnam.

Dans le groupe B figure les sélections de la Chine, des Etats-Unis, du Mexique, de la République dominicaine, de la Corée du Sud et de la Croatie.

Le groupe D comprend les représentants du Brésil, du Japon, de la Tunisie, de la Thaïlande, du Chili et de la Bulgarie.

La sélection algérienne féminine des moins de 21 ans (U21) a composté son billet au Mondial d'Indonésie à la faveur de sa médaille de bronze décrochée lors des championnats d'Afrique de la catégorie, organisée le mois d'août dernier en Tunisie. De son côté, la sélection algérienne masculine des U19 prend part également aux championnats du monde qui auront lieu du 24 juillet au 3 août à Tashkent en Ouzbékistan. Les Algériens ont été versés dans le groupe B, en compagnie de la France, de la Bulgarie, du Japon, de la Chine et du Canada.

Le groupe A se compose des sélections de l'Ouzbékistan, de l'Argentine, du Pérou, du Pakistan et de la Turquie. Les équipes de l'Irlande, de l'Italie, de l'Egypte, de la Tunisie, de la Pologne et de l'Espagne figurent dans le groupe C. Le groupe D comprend les sélections des Etats-Unis, de la Corée du Sud, du Brésil, de la Colombie, de Cuba et de la Finlande.

La sélection algérienne prend part au rendez-vous mondial de Tashkent grâce à sa médaille de bronze remportée lors championnats d'Afrique de la catégorie, organisée le mois d'août dernier en Tunisie.

ARTS MARTIAUX /CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE QUAN KI DO

Dernier stage de la sélection algérienne à Souidania

LA SÉLECTION algérienne de Quan Ki Do, composée de 21 athlètes, entamera jeudi un dernier stage de préparation (5 au 9 décembre) au Centre national de regroupement des élites et des jeunes talents à Souidania (Alger), en vue de sa participation à la 4e édition du Championnat d'Afrique des nations prévue du 20 au 23 décembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire, annoncé mercredi la Fédération algérienne des arts martiaux.

Dans une déclaration à l'APS l'entraîneur national, Farid Mousli, a indiqué que "l'objectif des athlètes algériens est de défendre leur titre continental, remporté lors des deux dernières éditions".

L'équipe algérienne avait décroché le titre africain lors de la 2e édition organisée en 2016 en Côte d'Ivoire, ainsi que le titre africain des clubs en 2018 en Algérie, année qui a également vu la tenue du Championnat d'Afrique sur le sol algérien.

En septembre dernier, la sélection nationale a également remporté le titre de Championnat d'Afrique des clubs champions au Sénégal, avec la participation de 13 clubs algériens, selon Mousli.

REAL MADRID

Ancelotti a identifié le mal dont souffre Kylian Mbappé

Carlo Ancelotti est aux petits soins avec Kylian Mbappé, lui qui souffre d'un gros problème de confiance après ses deux penaltys manqués avec le Real Madrid.



Depuis qu'il est arrivé au Real Madrid, on ne reconnaît plus Kylian Mbappé. Certes, ses performances étaient déjà en baisse sur ses derniers mois au PSG mais ses nombreux buts sauvaient régulièrement les apparences. Cette fois, son réalisme baisse (10 réalisations en 20 matches toutes compétitions confondues tout de même) et sa complémentarité avec ses partenaires, à commencer par Vinicius Jr devant, mais aussi Rodrygo et Bellingham est encore à parfaire. Il n'y a pas que dans le jeu qu'il affiche ses limites du moment. Cela va souvent de pair, mais son rendement physique décroît et le mental fléchit.

Les exemples les plus marquants sont ses penaltys manqués contre Liverpool en Ligue des Champions la semaine dernière, et celui à Bilbao mercredi soir. Les deux fois, il a mal exécuté ses actions entre une course d'élan stoppée en plein milieu, et un tir frappé à mi-hauteur plus facilement maîtrisable pour un gardien. Difficile de ne pas y voir un problème de confiance, lui qui a été soumis à des pressions bien supérieures durant sa carrière de joueur. «C'est un joueur qui est conscient de ce qu'il peut et va faire. Nous sommes avec lui. Il ne présente pas sa meilleure version», reconnaît aujourd'hui Carlo Ancelotti en conférence de presse.

«Nombreux sont ceux qui, quand ils ratent, n'ont pas conscience de cela. Il fait tout ce qu'il peut pour faire du mieux possible, et le plus rapidement» défend l'Italien à la veille d'un déplacement à Gérone dans le cadre de la 16e journée de Liga (samedi, 21h). Comment lui permettre de retrouver de la sérénité, lui qui en plus de cela évoluait dans une position préférentielle lors des derniers matchs en l'absence d'un Vinicius Jr de retour à l'entraînement. Il faut évaluer plein de choses. «Au niveau de l'intensité, il s'est beaucoup amélioré», assure Ancelotti, prenant à témoin les statistiques physiques. «Contre Getafe, il a fait 600 mètres à haute intensité, contre l'Athletic 500 mètres. C'est un bon niveau.» «Il faut le soutenir, mais cela ne veut pas dire qu'il doit jouer tous les matchs» poursuit-il, autant pour le préserver physiquement que mentalement. Car c'est l'autre souci du moment reconnaît le coach madrilène. «C'est un problème de continuité et ça viendra lorsque lui et ses coéquipiers s'adapteront à ses caractéristiques, qui sont particulières et spéciales. La question des penaltys dépend aussi de l'instant et de la motivation. Il doit tenir le coup. Tôt ou tard, ça marchera. Ce qui me fait dire qu'il est sur le bon chemin, c'est que son niveau d'intensité s'est amélioré.» La lumière est-elle au bout du tunnel pour Mbappé, dont l'interview sur Canal+ dimanche est particulièrement attendue.

PREMIER LEAGUE

José Mourinho cartonne Pep Guardiola

«JE NE ME le souhaite pas, même si on se ressemble un peu avec José. Mais lui a trois titres de Champion, et moi six !» Voici ce que déclarait dernièrement Pep Guardiola, comparé à José Mourinho pour son attitude provocatrice, à l'heure où Manchester City traverse une crise de résultats sans précédent. Invité à réagir sur la sortie du technicien catalan, l'ancien coach de Chelsea s'est alors offert une punchline dont lui seul a le secret.

«Guardiola a dit quelque chose sur moi hier, qu'il a gagné six trophées et moi trois. Mais j'ai gagné honnêtement et proprement», a rétorqué José Mourinho, dans des propos rapportés par la presse turque. «Si je perds, je félicite mon adversaire pour avoir été meilleur que moi. Mais je ne veux pas gagner en ayant 150 poursuites judiciaires», a-t-il enchaîné, en référence aux 115 infractions reprochées à Manchester City dans son affaire de malversations financières en Premier League. Reste désormais à savoir si Pep Guardiola prendra le temps d'en remettre une couche au sujet du Portugais…

LIGUE 1

L'Atlético Mineiro vient concurrencer Nantes pour Sérgio Conceição

LIBRE depuis son départ du FC Porto cet été, Sérgio Conceição n'a toujours pas retrouvé de clubs. Un temps pisté par l'Olympique de Marseille, le technicien portugais n'avait finalement pas trouvé de projet intéressant. Ces derniers jours, une folle rumeur l'a envoyé du côté du FC Nantes, son ancien club. Avec un Kombouaré sur la sellette, Waldemar Kita avait déjà activé des pistes dont celle menant au coach de 50 ans.

Dans la foulée, la presse anglaise révélait que West Ham, avec un Lopetegui dans le dur, étudiait aussi cette piste. Hier, c'est au tour de Goal Brazil d'annoncer que c'est désormais l'Atlético Mineiro qui a approché Conceição ces dernières heures. Encore un concurrent pour le FC Nantes qui va devoir être très convaincant pour réaliser ce gros coup.

COUPE DU MONDE DES CLUBS

Les montants XXL promis par la FIFA aux clubs qualifiés

LE TIRAGE de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA a eu lieu. Une compétition qui va rapporter un joli pactole aux participants.

Alors que le projet de Superligue européenne a été tué par l'UEFA et les écuries membres de l'ECA, la FIFA, elle, va bien lancer la Coupe du Monde des Clubs cet été 2025. Une toute nouvelle compétition qui se déroulera du 15 juin au 13 juillet aux États-Unis. Hier, les 32 clubs concernés sont entrés un peu plus concrètement dans le vif du sujet lors du tirage au sort. Seul représentant tricolore, le Paris Saint-Germain va donc affronter l'Atlético de Madrid, Botafogo et les Seattle Sounders. Il y aura également des oppositions intéressantes, entre le Real Madrid de Kylian Mbappé et l'Al-Hilal de Neymar Jr.

Concernant les Merengues, ils font partie des clubs qui ont laissé entendre qu'ils ne participeraient pas si jamais les montants versés par la FIFA n'étaient pas à la hauteur de leurs attentes selon L'Équipe. Idem pour Manchester City. En effet, les équipes présentes lors du tournoi ne savent pas encore combien elles gagneront puisque le montant des dotations est encore inconnu. En Espagne, AS parle d'ailleurs du «secret le mieux gardé par la FIFA.» Mais certains médias ont tenté de le percer.

En France, L'Équipe évoque une somme comprise entre 30 et 40 M€. Mais l'instance dirigeante du football mondial n'a pas confirmé cette information. De l'autre côté des Pyrénées, AS indique que la FIFA, qui sera parrainée par de nombreuses marques telles que Hisense, Bank of America, Budweiser et Rock-it Cargo, tout en obtenant la somme de 1 milliard d'euros de la part du diffuseur DAZN, devrait gâter les participants. La publication ibérique parle d'un montant proche des 50 M€. De son côté, Marca a également fait un point sur le sujet, en rappelant que les clubs engagés se sont réunis hier matin avec la FIFA pour y voir plus clair. Que ce soit concernant l'organisation du tournoi comme les primes. Le média ibérique précise que la FIFA veut faire de son Mondial des Clubs le tournoi le mieux rémunéré au monde. Le vainqueur gagnera plus d'argent que l'équipe qui remportera la Ligue des champions. Le défi de la FIFA est que cette récompense dépasse ou qu'elle puisse atteindre au minimum les 100 M€. Pour Marca, cela semble à portée de main puisque la FIFA a déjà des contrats juteux avec des sponsors et son diffuseur. D'ailleurs, l'ECA a fait savoir qu'elle s'attend à de succulentes primes pour les grands clubs européens. Au-delà du sportif, l'enjeu économique est clairement la priorité de nombreux clubs qualifiés pour cette nouvelle épreuve.

PRÉVENTION CONTRE LE MONOXYDE DE CARBONE À TISSEMSILT

Installation de plus de 142 000 détecteurs

PAS MOINS de 142 534 détecteurs de monoxyde de carbone ont été installés pour les clients de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz, dans la wilaya de Tissemsilt, a déclaré la direction de la Sonelgaz.

La chargée de la communication, Samia Saad, a précisé que l'opération d'installation de ces détecteurs ou dispositifs d'alarme, lancée l'année dernière, a concerné jusqu'à ce jour 71.267 clients.

L'opération se poursuit pour toucher le reste des clients dans les 22 communes de la wilaya.

Elle a ajouté que deux détecteurs sont installés gratuitement dans chaque foyer par des agents spécialisés de la société, qui veillent parallèlement à cette opération à vérifier les raccordements internes de gaz, ainsi que les équipements fonctionnant avec cette énergie.

La responsable a souligné que le détecteur ne remplace pas les mesures de prévention, lesquelles doivent être adoptées par chaque client, en faisant preuve de vigilance et en respectant les règles de sécurité lors de l'utilisation du gaz à domicile.

Par ailleurs, la société poursuit ses campagnes de sensibilisation pour un usage sûr et correct du gaz naturel, en prodiguant des conseils pratiques de prévention à ses clients.

Pour sa part, la Protection civile de Tissemsilt a indiqué avoir enregistré, entre début janvier et la fin novembre dernier, le décès de trois personnes par asphyxie au monoxyde de carbone, selon un bilan communiqué par son chargé de la communication, Abdelghani Bentoumi.

Durant cette période, 11 interventions ont été effectuées dans la wilaya, ayant permis de secourir 26 personnes, a fait savoir la même source.

R.R.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Raccordement de 110 exploitations à Constantine

PRÈS de 110 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité, dans la wilaya de Constantine, depuis le début de la mise en œuvre du programme de raccordement des exploitations agricoles à cette énergie. C'est ce qu'ont annoncé, mercredi dernier, des services locaux de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG).

Dans ce sens, Tahar Bezghoud, son directeur a indiqué que la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la circonscription administrative Ali Mendjeli a raccordé le plus grand nombre d'exploitations agricoles, soit 80 exploitations, soulignant également, que 29 exploitations ont été recensées dans la commune de Benbadis, El Khroub (20), Ain Abid (13), Ouled Rahmoune (11) et 7 à Ain Smara.

Nécessitant une enveloppe financière dépassant 246 millions DA, ces opérations ont permis l'installation d'un réseau de 51,27 km de moyenne et basse tension, a-t-il ajouté.

Le reste des exploitations, soit une trentaine, est situé dans les communes relevant de la direction de distribution de l'électricité et du gaz du chef-lieu de wilaya, à l'instar de Beni H'midene, de Hamma Bouziane et d'Ibn Ziad, a expliqué, pour sa part, le chef du service de communication au sein de cette direction, Karim Boudoula, soulignant que la réalisation de ces opérations, ayant mobilisé une enveloppe financière de 67,5 millions DA, a nécessité l'installation d'un réseau électrique d'une longueur de 13,05 km.Selon les responsables, ce programme s'inscrit dans le cadre de l'exécution des décisions des hautes autorités pays visant le développement du secteur agricole. **R.R.**

MASCARA

Transition numérique dans le secteur éducatif

Dans le but de moderniser le système administratif des établissements scolaires, des initiatives numériques ont été mises en place pour faciliter la gestion des élèves, des enseignants et des processus éducatifs. Le taux de numérisation de l'administration éducative dans la wilaya de Mascara a atteint 100 %. C'est ce qu'a annoncé, mercredi dernier, Farid Mirouh, directeur local de l'Education.



A ce propos, M. Mirouh, a précisé en marge d'une conférence régionale sur l'évaluation de la transition numérique dans le secteur de l'éducation nationale, que la numérisation complète des établissements éducatifs a permis d'assurer une gestion, efficace et rigoureuse de ces structures, tout en allégeant les tâches administratives des directeurs, grâce à l'élimination des documents en papier et au recours exclusif à la gestion numérique des parcours administratifs et pédagogiques.

Il a également fait part de la gestion numérique, mise en œuvre au niveau de la direction de l'Education, permettant le suivi des projets en cours, notamment la gestion des carrières des employés, les inscriptions des enseignants et des élèves, ainsi que l'organisation et l'évaluation des examens.

En outre, cette conférence de deux jours organisée par la direction du secteur, avec la participation de la communauté éducative et des partenaires sociaux, comprend quatre ateliers portant sur les thèmes suivants : « Difficultés rencontrées dans les opérations numérisées, solutions préconisées et éventuelles améliorations », « Nouvelles opérations de numérisation par ordre de priorité », « Sécurité informatique et protection des données Personnelles », et « Publicité, sensibilisation et planification temporelle des opérations », ont indiqué les organisateurs ».

Selon la même source, cette conférence régionale se tient en préparation à la conférence régionale sur l'évaluation de la transition numérique dans le secteur de l'éducation nationale, prévue à Oran les 22 et 23 décembre en cours, et qui sera suivie par une conférence nationale sera organisée à Alger.

Amel S.

CULTURES STRATÉGIQUES À ORAN

Trois fermes pilotes converties en unités agricoles

TROIS FERMES pilotes ont été converties, dans la wilaya d'Oran, en unités de production agricole, dans le cadre du Programme national des cultures stratégiques visant à garantir une sécurité alimentaire durable, ont indiqué des responsables de la direction des Services agricoles (DSA).

A cette occation, Kelthoum Sâada, chargée du suivi de ce dossier au niveau de la DSA, a expliqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la décision de restructuration des fermes pilotes à l'échelle nationale en unités agricoles spécialisées dans les cultures straté

Ces unités sont chargées de veiller à la mise en œuvre des plans agricoles établis par la Direction générale des fermes pilotes du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, axés principalement sur la culture des céréales, du maïs-grain, des cultures oléagineuses et des légumineuses, a précisé Mme Sâada.

Elle a également souligné que les services de l'agriculture assurent le suivi et l'accompagnement dans divers domaines, notamment la production et la santé végétale.

Il est à noter que la wilaya d'Oran dispose de trois fermes pilotes. La ferme, Si Miloud, dans la commune d'Oued Tlelat, qui s'étend sur 1 400 hectares, dédiera 450 hectares à la culture de maïs-grain et 900 hectares à celle du colza ou du tournesol, destinés à la production d'huiles, selon les services de la DSA.

La deuxième ferme, Si Bouazza, située dans la commune d'El Karma, qui couvre une superficie de 405 hectares, compte cultiver, quant à elle, 15 hectares de céréales, 50 hectares de maïs-grain et 70 hectares de cultures oléagineuses, a fait savoir la même source. Cette ferme est également spécialisée dans l'élevage de chevaux.

La troisième ferme, Abri Cheikh, (124 hectares dans la commune de Bousfer) cible la culture de céréales avec une superficie dédiée de 45 hectares et de légumineuses avec 20 hectares, a-t-on souligné de même source. **R.R**

LE DOSSIER INSCRIT AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

La gandoura et la melehfa du Grand Est algérien, trésors culturels universels

Le Comité intergouvernemental de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a validé, mardi, l'inscription du dossier algérien intitulé "Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien : Savoirs et savoir-faire liés à la confection et à la création de bijoux - Gandoura et Melehfa" sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette décision a été prise lors de la 19e session du Comité, qui se tient à Asuncion (Paraguay) jusqu'au 7 décembre.





Mercredi, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a souligné lors d'une conférence de presse organisée au siège du ministère à Alger que cette inscription repose sur "l'authenticité des savoirs et savoir-faire algériens transmis de génération en génération".

M. Ballalou a également mis en avant la valeur de cet héritage, rappelant que ces costumes et ornements, conçus avec une maîtrise artisanale exceptionnelle, continuent d'être portés aujourd'hui, témoignant de la richesse culturelle de l'Algérie. Selon lui, cette reconnaissance mondiale met en lumière le rôle des artisanes, des ateliers de couture et des créateurs de bijoux traditionnels, qui perpétuent un savoir-faire unique devenu désormais un patrimoine universel.

Ces vêtements et bijoux traditionnels, utilisés depuis des siècles, reflètent "l'attachement aux traditions de la société algérienne arabe, musulmane et amazighe", a affirmé le ministre. Ils contribuent à renforcer les liens sociaux et le sentiment d'appartenance nationale.

Le ministère de la Culture a salué cet exploit, fruit d'un "travail laborieux" dans le cadre de la stratégie nationale de protection et de valorisation du patrimoine culturel. Cette démarche vise également à préserver "la sécurité culturelle", essentielle à la sécurité nationale globale.

UN PATRIMOINE ALGÉRIEN DÉJÀ BIEN REPRÉSENTÉ

L'inscription du costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien s'ajoute à une liste riche d'éléments du patrimoine immatériel algérien déjà reconnus par l'UNESCO. Parmi eux figurent l'Ahellil du Gourara (2008), les traditions liées au costume nuptial de Tlemcen, les rituels de la Sebeiba à Djanet, les savoirs des foggaras, ou encore le Raï, chant populaire d'Algérie (2022). En outre, l'Algérie partage avec d'autres nations des éléments inscrits au patrimoine mondial, comme l'Imzad des communautés touarègues, les savoirs autour du couscous, et la calligraphie arabe. Le dossier comprend une grande diversité de vêtements et d'accessoires traditionnels, tels que la gandoura, la melehfa, et des bijoux comme la chachia soltani, Khit Errouh, et le khelkhal, tous réalisés selon des techniques ancestrales de broderie et de gravure sur métaux.

Le ministre a salué la contribution des chercheurs, artisans, et institutions qui ont permis la réussite de ce projet. Il a également rappelé que l'Algérie, l'un des premiers signataires de la Convention de l'UNESCO de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine immatériel, poursuit ses efforts pour promouvoir son patrimoine culturel sur la scène internationale.

LE DOSSIER ARABE CONJOINT DU HENNÉ RETENU

D'autre part, L'Organisation des Nations unies, a annoncé avoir validé le dossier arabe commun "Le henné: rituels, pratiques sociales et esthétique", pour son inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, et ce lors de la même session qui se tient dans le pays sud-américain.

Ce dossier conjoint a été présenté par 16 pays arabes dont l'Algérie, qui a exprimé sa volonté d'inscrire cet élément patrimonial sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, une pratique culturelle qu'elle partage avec de nombreux pays du monde arabe et qui a toujours été liée à la femme à travers les temps et aux occasions religieuses et sociales tels que l'Aid, le mariage, la circoncision et autres, ajoute le communiqué.

Cette inscription vient couronner le travail des experts algériens et arabes qui ont préparé un dossier scientifique détaillé. Chaque pays a présenté les motifs de sa participation, expliquant la symbolique du henné et les secrets que recèle cette pratique culturelle dans les sociétés arabes, conclut le communiqué.

Amine B. / agence

UNE DIZAINE DE FILMS PRÉVUS À LA 4e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA MER ROUGE

Le cinéma maghrébin au cœur du patrimoine saoudien

LA 4E ÉDITION du Festival International du Film de la Mer Rouge met cette année le cinéma nord-africain à l'honneur. Parmi les œuvres sélectionnées figurent Front Row de Merzak Allouache et Bin U Bin, Elsewhere the Border de Mohamed Lakhdar Tati. L'événement, qui se déroule du 5 au 14 décembre 2024 à Djeddah, en Arabie Saoudite, dans le quartier historique d'Al-Balad, invite les spectateurs à explorer la richesse narrative et culturelle du Maghreb.

Dix films issus de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc figurent au programme, explorant des thèmes universels tels que l'identité, la résilience et les transformations sociales. Ces œuvres, allant de drames introspectifs à des comédies noires grinçantes, démontrent une fois encore la capacité du cinéma nord-africain à s'imposer sur la scène internationale.

« Le cinéma nord-africain, par son innovation artistique, demeure une source d'inspiration et de réflexion. Ces œuvres interrogent l'expérience humaine avec authenticité et profondeur, offrant des récits captivants pour tous les publics», souligne Antoine Khalife, directeur des programmes arabes et des classiques du cinéma au festival.

UNE VITRINE POUR TALENTS DU 7È ART

Le festival offre une tribune à des réalisateurs renommés comme Merzak Allouache, tout en mettant en avant de jeunes talents prometteurs tels que Mohamed Lakhdar Tati. Des œuvres comme Aïcha de Mehdi M. Barsaoui, Agora d'Ala Eddine Slim et Land of God d'Imad Benomar témoignent de la diversité et de l'innovation qui caractérisent le cinéma maghrébin.

Sous le thème "La Nouvelle Maison du Cinéma", le festival transforme la vieille ville d'Al-Balad, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, en un espace dédié à la créativité. Avant-premières prestigieuses, discussions et masterclasses rythment cette célébration du septième art, alliant patrimoine et modernité.

Parmi les œuvres maghrébines retenues pour cette édition,

Front Row (Algérie, France, Arabie Saoudite) – Merzak Allouache explore les liens familiaux dans un contexte de chaos quotidien.

Bin U Bin, Elsewhere the Border (Algérie, France) – Mohamed Lakhdar Tati propose une immersion à la frontière tuniso-algérienne, où survie et amitié s'entrelacent.



Aïcha (Tunisie, France, Italie, Arabie Saoudite, Qatar) – Mehdi M. Barsaoui aborde la quête de liberté d'une femme ayant simulé sa propre mort.

Agora (Tunisie, France, Arabie Saoudite) – Ala Eddine Slim mêle mystère et critique sociale dans un récit captivant.

Land of God (Maroc) – Imad Benomar signe une comédie noire autour d'une mission administrative qui tourne au chaos absurde.

Au-delà du divertissement, ces films révèlent l'essence d'une région en mutation, portant des voix authentiques et des perspectives uniques. Le festival s'impose ainsi comme un tremplin pour les cinéastes nord-africains, renforçant les collaborations au sein du monde arabe et au-delà. Le Festival International du Film de la Mer Rouge s'impose comme une célébration majeure du septième art, rassemblant à Djeddah le meilleur du cinéma mondial. Au cours de ses trois éditions précédentes, l'événement a accueilli des œuvres issues de 77 pays proposées dans 47 langues. Pour cette édition, « a programmation met en avant des films nommés aux Oscars 2024, des créations saluées par la critique, des classiques intemporels et des récits émanant de voix souvent marginalisées, illustrant ainsi son engagement indéfectible en faveur de l'excellence cinématographique et du dialogue interculturel», précise les organisateurs.

Pendant dix jours, Djeddah devient le carrefour des cultures et des talents, faisant du festival un rendez-vous incontournable pour le cinéma mondial.

Amine B.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Neurasthénie : c'est quoi, symptôme, une fatigue écrasante ?

BIEN-ÊTRE



La neurasthénie désigne un état d'abattement et de fatigue chronique se traduisant par de l'anxiété, de la nostalgie, des maux de tête. C'est votre cas ?

Quelle est la définition de "neurasthénie" ?
"La neurasthénie peut se définir comme un état permanent de fatigue physique et intellectuelle qui demeure chronique. C'est une maladie psychique", explique le Dr Michel Jurus, psychiatre pour adulte en libéral à Lyon et vice-président de la fédération française de psychiatrie. Il s'agit d'un manque d'élan et d'envie avec une prédominance de la fatigue qui ne cède pas avec du repos, un épuisement moral, une langueur et un sentiment constant de ne pas être à la hauteur de ce que l'on souhaite. Les Grecs nommaient cet état la mélancolie, la considérant comme un tempérament ou une disposition de l'esprit. La neurasthénie traduit les tourments de l'âme. "On parle de dépression névrotique en psychiatrie qui trouve ses origines dans l'enfance ou la toute petite enfance : perte d'un parent, séparations maternelles précoces, dépressions maternelles." On retrouve en effet ces éléments traumatiques précoces dans les causes de la neurasthénie. "Cette maladie peut donc s'apparenter à une forme de protection contre des douleurs morales", poursuit le psychiatre.

Quels sont les symptômes ?

La neurasthénie va prendre plusieurs visages. "Parmi les symptômes figurent des douleurs physiques, des troubles digestifs, des crises d'angoisse. Mais on trouve beaucoup d'hypocondriaques également chez les patients neurasthéniques." D'autres vont développer des troubles bipolaires et des TDH, avec des addictions à la cocaïne, aux amphétamines, à l'alcool, en somme, tout ce qui peut booster les patients et leur donner le sentiment de sortir de cet état de langueur permanent. Les populations jeunes se trouvent de plus en plus touchées par la neurasthénie, elles sont souvent désabusées face à l'avenir. "On assiste d'ailleurs à une recrudescence de tentatives de suicides chez les enfants et adolescents", reconnaît le docteur Michel Jurus.

Quelle différence avec la dépression ?

La neurasthénie consiste en des formes de ruminations mentales qui s'insinuent sur la durée.
"La dépression est en lien avec des moments de vie douloureux, un chagrin d'amour, un deuil, c'est un état momentané. La neurasthénie pourrait être comparée à une sorte de rivière qui s'envase régulièrement et qu'il faut recreuser", souligne le psychiatre.

Les 9 symptômes (officiels) de la dépression

La dépression est une maladie associée à plusieurs symptômes validés par l'OMS, la HAS en France et le DSM-5, manuel de référence des troubles mentaux. Humeur dépressive, perte de poids, d'envie... Voici les signes caractéristiques.

Comment la soigner ?

"Il n'existe pas de traitements médicamenteux. Il n'y a pas de pilule magique", insiste le professionnel. L'antidépresseur peut atténuer les douleurs mais n'est pas suffisant. "C'est un moyen et non une fin en soi." La parole reste fondamentale, d'où la nécessité de consultations régulières auprès d'un psychiatre pour parler. "L'aspect relation humaine est essentiel dans le traitement de la neurasthénie."

Extinction de voix : durée, solution, à cause du Covid ?



L'extinction de voix est souvent un symptôme banal, quand on a trop crié ou à cause d'un virus. Quelles sont les autres causes (plus graves) ? Le Covid-19 ? Que faire ? Réponses et conseils avec notre médecin généraliste.
L'extinction de voix fait partie des troubles affectant l'appareil phonatoire. On parle d'ailleurs d'aphonie amenant à l'expression populaire "être aphone" quand on n'a plus de voix. Ce qui est différent de la dysphonie qui "représente un trouble affectant les capacités vocales, sans aphonie, se manifestant par un enrouement, une voix rauque, grave".

Quels sont les symptômes ?

"Si la voix est éteinte sans gêne respiratoire, il s'agit d'une banale extinction de voix. Si le trouble s'accompagne d'une gêne respiratoire et d'une difficulté à prononcer les voyelles, il s'agit d'une épiglottite", explique le médecin.

A cause du Covid-19 ?

Le virus du Covid-19 touche les voies ORL et peut donc affecter les cordes vocales. Néanmoins, plutôt qu'une aphonie, c'est la dysphonie qui a été confirmée par étude comme symptôme du Covid-19. En octobre 2023, l'analyse de cinq bases de données rassemblant près de 21 articles sur le sujet, comprenant 13 948 patients, a montré qu'un quart des patients atteints du Covid-19, en particulier des femmes, ont souffert de troubles de la voix pendant l'infection, et environ 70% de ces patients dysphoniques ont continué à subir des séquelles vocales durables, Sur l'application anglaise ZOE Study, des milliers de Britanniques partagent leurs symptômes du Covid. En 2021, le site confirmait que les personnes utilisant l'application avaient signalé des changements dans leur voix. Ils se plaignaient surtout d'avoir une voix plus rauque. Ce symptôme touchait surtout les adultes et durait deux à trois jours le plus souvent, parfois jusqu'à une semaine chez les adultes (moins chez les enfants).

Quelles sont les causes d'une extinction de voix ?

"L'aphonie est due habituellement à une inflammation passagère du larynx où sont tendues les cordes vocales ".
La cause la plus courante reste le forçage vocal : une sollicitation trop forte de la voix qui entraîne des lésions bénignes des cordes vocales. Mais il existe beaucoup d'autres raison à une extinction de voie :

un rhume,
une inflammation du larynx
une infection virale du pharynx ou des amygdales
la présence de polypes ou de kystes muqueux bénins,
une allergie aux pollens
une exposition aux produits de désinfection des piscines,
le tabagisme
un traumatisme chirurgical.
Elle peut aussi être d'origine psychiatrique, notamment quand elle est brutale et fait suite à un traumatisme psychologique. Il arrive aussi qu'on n'en détermine pas la cause on parle alors d'aphonie idiopathiques, c'est-à-dire non identifiées.

Combien de temps dure une extinction de voix ?

Une extinction de voix dure rarement plus de 3 jours. Il faut donc prendre son mal en patience et surtout mettre sa voix au repos. "Au-delà d'une semaine, ces symptômes doivent conduire à une consultation auprès du médecin traitant ou du spécialiste ORL qui pratiquera une laryngoscopie , examen permettant de visualiser les cordes vocales et le larynx" considère le Dr Patrick Aubé.

Que faire pour retrouver sa voix quand on est aphone ?

"Pour l'aphonie liée à un forçage vocal, la première chose à faire est de parler le moins possible mais normalement, chuchoter fatigue les cordes vocales" éclaire le médecin qui recommande également d'arrêter de fumer.
Pour une extinction de voix d'origine inflammatoire ou infectieuse, la prescription d'anti-inflammatoires locaux par de la cortisone en spray peut être indiquée d'une façon brève.
Il existe également des solutions naturelles pour soigner une extinction de voix. Voici ce que conseille le Dr Patrick Aubé.

un spray buccal à la propolis, une pulvérisation 3 fois par jour.
une inhalation d'huiles essentielles : lavande fine, arbre à thé, menthe poivrée pour calmer l'inflammation et hydrater les cordes vocales = 1 goutte de chaque dans un bol d'eau chaude ou un inhalateur 3 fois par jour. chez l'adulte uniquement, des gargarismes : 1 cuillère à soupe d'eau tiède + 1 cuillère à soupe de solution de Calendula officinalis + 2 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée . Se gargariser et cracher sans avaler, 3 fois par jour.
en homéopathie : associer Arnica 5CH et Arum triphyllum 5CH , 5 granules de chaque toutes les deux heures puis espacer si amélioration.

À 4000 mètres sous la surface de l'océan, les eaux acides ne s'arrêtent plus de prendre de l'ampleur



Les chercheurs en biologie et géologie marine Mark John Costello et Peter Townsend Harris expliquent, dans les colonnes de The Conversation, comment les profondeurs des océans sont de plus en plus acides, limitant notamment la survie et le développement de certaines espèces marines.

L'océan se réchauffe… et s'acidifie. Dans un article paru le 8 juillet dernier dans le média australien The Conversation, les chercheurs en biologie et géologie marine Mark John Costello et Peter Townsend Harris décrivent l'évolution de la profondeur de compensation des carbonates.
Il s'agit du seuil au-delà duquel se dissout dans l'eau des océans le carbonate de calcium, utilisé notamment par la faune marine pour fabriquer les coquilles.
Selon leurs recherches, cette zone, qui se situe actuellement à 4 000 mètres sous l'océan, s'étend et pourrait représenter la moitié de l'océan mondial d'ici la fin du siècle.

Une zone en expansion où se dissolvent coquilles et le squelettes

"La profondeur de compensation des carbonates, une zone où les hautes pressions et les basses températures créent des conditions si acides qu'elles dissolvent la coquille et le squelette, pourrait représenter la moitié de l'océan mondial d'ici la fin du siècle", expliquent les chercheurs dans les colonnes de The Conversation.
Respectivement professeur de biologie Marine à la Nord University, en Norvège, et professeur adjoint en géologie marine à la University of Tasmania, en Australie, Mark John Costello et Peter Townsend Harris précisent le lien avec un autre phénomène, celui de l'acidification des eaux à la surface de l'océan, provoquée par l'absorption du dioxyde de carbone émis par la combustion de combustibles fossiles. Selon eux, "les deux sont liés : en raison de l'augmentation des concentrations de dioxyde de carbone dans l'océan, le pH diminue (devenant plus acide) et la zone dans laquelle le carbonate de calcium se dissout s'agrandit, du fond marin vers le haut."
Les chercheurs font ainsi état d'une évolution de la lysocline, zone de transition dans laquelle le carbonate de calcium commence à se dissoudre. "Nos recherches ont montré que cette zone s'est déjà élevée de près de 100 mètres depuis l'époque préindustrielle et qu'elle augmentera probablement encore de plusieurs centaines de mètres au cours de ce siècle."
L'évolution de la profondeur de compensation des carbonates n'est pas la même partout dans le monde : si, depuis la révolution industrielle, son élévation est quasiment nulle dans l'océan Indien occidental, elle s'élève à plus de 300 m dans l'Atlantique nord-ouest.

La profondeur de compensation des carbonates, une frontière également biologique

La zone située en dessous de la profondeur de compensation occupe déjà 41 % de l'océan mondial.
Si le seuil de de compensation augmente encore de 300 mètres, "la surface du fond marin en dessous augmentera de 10 % pour occuper 51 % de l'océan mondial", précisent les chercheurs.
"Des millions de kilomètres carrés de fond océanique subiront potentiellement une transition rapide au cours de laquelle les sédiments calcaires deviendront chimiquement instables et se dissoudront."
L'évolution de ce seuil pourrait également impacter la flore et la faune marines vivant dans les profondeurs de l'océan.
Comme l'expliquent les chercheurs, "pour la première fois, une récente étude a montré que la profondeur de compensation des carbonates est une frontière biologique avec des habitats distincts au-dessus et en dessous."
Ainsi, au-dessus de ce seul dans le Pacifique nord-est vivent des "coraux mous, étoiles cassantes, moules, escargots de mer, chitons et bryozoaires, qui ont tous des coquilles ou des squelettes calcifiés".

Et en-dessous : des anémones de mer, des concombres de mer et des poulpes.

"Cet habitat acide limite déjà la vie sur 141 millions de kilomètres carrés d'océan et pourrait s'étendre de 35 millions de kilomètres carrés supplémentaires si la profondeur de compensation des carbonates devait augmenter de 300 mètres".
L'augmentation globale de la température des océans rend elle aussi difficile la survie de certaines espèces. Ainsi, concluent les chercheurs, l'espace d'habitat le plus vivable pour les espèces marines se rétrécit à la fois en bas – en raison de la hausse de la profondeur de compensation des carbonates – et en haut, à cause du réchauffement de la surface des océans dû au dérèglement climatique.

États-Unis: pourquoi les régions les plus touchées par les catastrophes naturelles attirent-elles autant?



DEPUIS plusieurs années, de plus en plus d'Américains emménagent dans les régions les plus touchées par les incendies et inondations, rapporte une récente étude menée par la société immobilière Redfin. Une tendance qui serait aujourd'hui en train de changer.
300 000. C'est le nombre d'Américains qui, en 2023, ont déménagé vers une région du pays exposée aux inondations et aux incendies. C'est l'information qui ressort d'un nouveau rapport de la société immobilière Redfin, relayé par le Washington Post ce mercredi 7 août.

Mesurer l'impact du réchauffement climatique sur l'immobilier

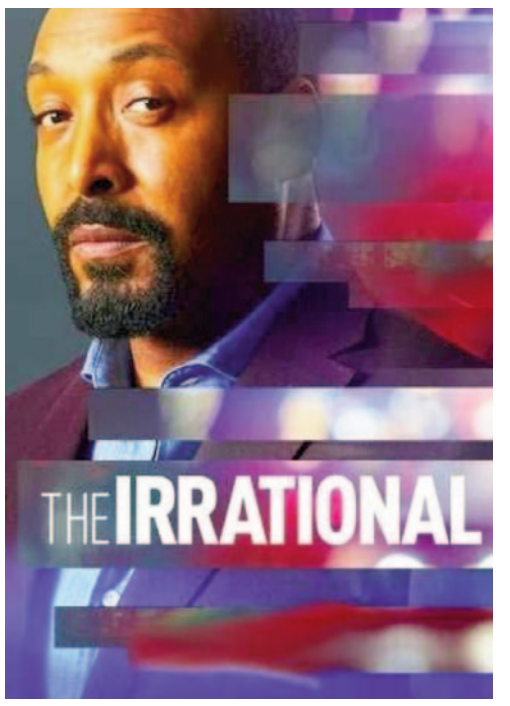
En s'appuyant sur les données du Bureau du recensement des États-Unis et de la First Street Foundation — qui évalue les liens entre changement climatique et risques financiers à grande échelle —, la société américaine Redfin a cherché à mesurer l'impact du réchauffement climatique sur le marché immobilier.
Selon l'enquête, les comtés les plus exposés aux inondations et aux incendies ont gagné plus de population qu'ils n'en ont perdue entre juillet 2022 et juillet 2023, résume le Washington Post. Une tendance qui n'est pas nouvelle : depuis plusieurs années, les Américains se déplacent de façon disproportionnée vers les régions les plus vulnérables aux catastrophes naturelles. Cette tendance concernerait, selon l'étude, essentiellement les États du Texas et de la Floride. À eux deux, ils rassemblent plus d'un quart des 378 comtés exposés aux inondations et aux incendies qui ont vu leur population augmenter l'année dernière.
Malgré les risques climatiques, ces États seraient aujourd'hui attractifs en raison des prix et de la disponibilité des logements sur place, précise le Washington Post.
Le Texas et la Floride affichent également des taux d'impôt foncier relativement bas et ont été les plus importants constructeurs de logements l'année dernière. "En fin de compte, ils (les acheteurs de bien, N.D.L.R.) regardent le prix, estime Rafael Corrales, agent chez Redfin, qui travaille dans le secteur immobilier de Miami depuis 15 ans. Ce dernier l'emporte sur les risques".









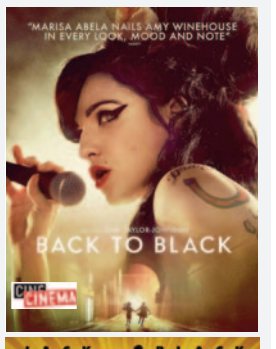


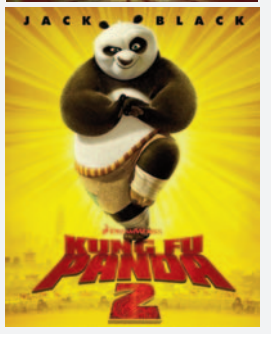


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité - France 202 — TF1
Star Academy

21h00 Culture Infos France - 2024 — France 2
Notre-Dame la réouverture

20h55 Série policière Etats-Unis - 2023 — M6
The Irrational

21h05 Football : Arkema Première Ligue — CANAL+
Paris FC / Paris-SG

21h00 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

21h00 Film fantastique — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2009
Watchmen, les gardiens

20h40 Téléfilm d'aventures — 6ter
Canada - 2008
XIII

20h50 Drame France - 2023 — CINE+ PREMIER
Sur les chemins noirs

21h20 Magazine de société — C8
100 jours

21h10 Cinéma Biographie - États-Unis 2024 — CINE+ CINEMA
Back to Black

21h00 Film d'animation — CINE+ FAMIZ
États-Unis - 2011
Kung Fu Panda 2

21h20 Série policière — TMC
Etats-Unis - 1989
Columbo

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série hospitalière France - 2024
Saison 3

Hippocrate

Après l'incident éprouvant survenu durant sa garde nocturne dans le bâtiment désaffecté « California », Arben s'efforce de persuader Chloé de transférer les patients vers le service des urgences. La situation atteint un point critique lorsque le docteur Brun apprend que ses collègues ont accepté d'admettre plusieurs résidents d'un Ehpad, malgré une capacité d'accueil déjà saturée. Furieux, il confronte Muriel dans une discussion houleuse, dénonçant cette décision qu'il juge irresponsable.

22h00

Série humoristique France - 2024
Saison 1

Broute 24

Principal dans le collège Jean Moulin, Bertrand est suivi par des caméras. Il accueille Franck, un enseignant contractuel chargé des cours d'éducation physique et sportive. Le chef d'établissement veut à tout prix éviter de faire des vagues.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:56	12:21	14:54	17:13	18:39	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:00	12:25	15:00	17:23	18:45

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:15	12:39	15:13	17:33	18:58

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:00	12:30	15:16	17:36	18:56

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:21	12:46	15:22	17:42	19:06

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:26	12:51	15:27	17:47	19:12

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:28	12:54	15:31	17:51	19:15

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8059 – SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	13°
Oran	23°	13°
Constantine	17°	7°
Ouargla	22°	7°

AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI

Nouvelle résolution favorable de l'ONU

Le Maroc vient de subir un nouveau revers cuisant sur la question sahraouie. L'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution sans vote concernant la question du Sahara occidental, dans laquelle, elle a réaffirmé le cadre juridique de la question du Sahara occident, en tant que question de décolonisation.

Cette résolution, adoptée lors de sa 79e session mercredi dernier, constitue non seulement un désaveu total aux prétentions annexionnistes du régime marocain, mais aussi à ses récents soutiens occidentaux, notamment français, qui ont cautionné l'occupation militaire du territoire sahraoui au mépris du droit international et des résolutions onusiennes.

La question du Sahara occidental était inscrite à l'ordre du jour de cette session sous le point relatif à la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés.

Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), l'AG a pris acte du rapport du Secrétaire général de l'ONU, daté du 24 juillet 2024 et présenté à cette session. Ce rapport souligne que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (4e Commission) ainsi que le Comité spécial chargé de la situation concernant l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés (Comité des 24), considèrent que le Sahara occidental comme une question de décolonisation. Par cette résolution, l'AG réaffirme le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux principes de la charte de l'ONU et à la résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960, portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés.


Nouveau revers pour le Maroc.

L'AG a également réitéré son engagement envers le peuple du Sahara occidental et a demandé au Comité des 24 de poursuivre l'examen de la situation du Sahara occidental, en tant que territoire à décoloniser. Le secrétaire général est également invité à fournir un rapport sur l'application de cette résolution lors de la prochaine session.

Pour les sahraouis, cette résolution est une nouvelle victoire diplomatique et politique. Le représentant du Front Polisario aux Nations unies et coordonnateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Sidi Mohamed Amar, a qualifié de «très importante» la résolution adoptée par l'AG. Selon lui, elle confirme le caractère juridique et international de la question du Sahara Occidental, en tant que question de décolonisation et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. La résolution qui s'accorde avec la décision de la 4e commission réunie le 17 octobre dernier, réaffirme aussi «la responsabilité de l'ONU envers le peuple sahraoui», conformément au chapitre 11 de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'AG, a souligné le diplomate sahraoui, pour qui cette nouvelle résolution «constitue un sérieux revers pour l'Etat d'occupation marocain».

Pour rappel, selon un rapport du SG de l'ONU, Antonio Guterres, présenté devant le Conseil de sécurité en octobre dernier, on considère la question sahraouie comme une «question de paix et de sécurité» appelant à «une solution politique juste et durable et mutuellement acceptable garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination». Néanmoins, le SG de l'ONU a fait part de son inquiétude quant à la situation qui prévaut aujourd'hui au Sahara occidental.

Mohamed K.

QUARTIER HISTORIQUE DE LA CAPITALE

Diar El-Mahçoul sera converti en village d'artistes

DIAR EL-MAHÇOUL, quartier historique situé dans la capitale, s'apprête à entamer une nouvelle page de son histoire. Sis dans la commune d'El-Madania, à proximité du Mémorial du martyr, ce site emblématique sera bientôt transformé en un village d'artistes. C'est ce qu'a annoncé, jeudi dernier, Mohamed Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Lors d'une session au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, M. Belaribi a révélé qu'un groupe de travail multisectoriel, composé du ministère des Finances ainsi que celui de l'Intérieur et des Collectivités locales, planche sur un cadre juridique permettant de réhabiliter les anciens quartiers résidentiels. L'objectif est de préserver des sites comme Diar El-Mahçoul, tout en leur offrant une nouvelle vocation. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à moderniser les infrastructures de logement, tout en valorisant le patrimoine historique. Le ministre a précisé que «ce projet repose sur une approche participative, où les citoyens sont appelés à jouer un rôle actif dans la protection et la valorisation de ces espaces». Le cadre en cours d'élaboration prévoit également des mécanismes financiers adaptés à chaque projet pour garantir sa viabilité.

Diar El-Mahçoul, construit à partir de pierre calcaire, est l'œuvre de l'architecte français Fernand Pouillon dans le mythique quartier populaire Clos Salembier, aujourd'hui rebaptisé El-Madania. Conçu pour répondre à la crise du logement des années 1950, ce quartier compte 1 392 unités résidentielles et une centaine de commerces répartis sur 37 immeubles.

Classé patrimoine culturel national depuis 2016, Diar El-Mahçoul a connu plusieurs campagnes de relogement au cours des dernières années. Une fois que tous les résidents auront été relogés, le quartier sera entièrement dédié à sa nouvelle vocation culturelle.

Selon le ministre, le plan de transformation de Diar El-Mahçoul en village d'artistes est une initiative sans précédent en Algérie. Ce quartier sera entièrement dédié à la création artistique une fois le relogement des habitants terminé. Les immeubles actuels seront convertis en ateliers artistiques multidisciplinaires, accueillant peintres, sculpteurs, musiciens et autres créateurs. Ce sera un pôle culturel majeur, attirant aussi bien les artistes locaux que les amateurs d'art du monde entier. Il comprendra également des galeries d'exposition, des espaces de rencontre et de partage, ainsi que des infrastructures adaptées pour promouvoir le patrimoine algérien sous toutes ses formes

Le premier responsable du secteur de l'habitat a tenu à souligner que la réhabilitation de Diar El-Mahçoul ne se limite pas à la modernisation de ses infrastructures. Elle vise aussi à préserver l'âme du quartier, en honorant son architecture unique et son rôle dans l'histoire sociale de la capitale.

M. Belaribi a également fait savoir que cette initiative s'inscrit dans un programme plus vaste de modernisation et de réhabilitation des infrastructures urbaines à travers tout le pays. Le projet aspire non seulement à redonner vie à des espaces anciens, mais également à favoriser une dynamique culturelle et touristique.

Sihem Bounabi



EDUCATION NATIONALE

La transformation numérique en débat à Oran

UN COLLOQUE a été organisé, hier, à Oran, consacré à l'évaluation de la transformation numérique dans le secteur de l'éducation. L'objectif de ce colloque était de présenter les réalisations ainsi que les difficultés et obstacles rencontrés dans la gestion de ce système, afin de trouver des solutions et d'y faire face. C'est ce qu'a déclaré le directeur de l'éducation de la wilaya d'Oran, Abdelkader Oubelaid. «Nous nous réunissons aujourd'hui pour évaluer la transformation numérique du secteur de l'éducation», a affirmé le responsable, ajoutant que cette rencontre a été précédée de 22 colloques pour les services d'inspection, avant la tenue d'un colloque régional puis national. L'objectif de cette démarche est d'améliorer et de fournir un service public et éducatif de qualité, a-t-il dit. Pour améliorer ce service, Abdelkader Oubelaid a souligné s'est attelé à développer la numérisation sur la plateforme numérique nationale du ministère, dans les différents processus de gestion, qu'ils soient pédagogiques, administratifs ou organisationnels. Dans ce sens, il a affirmé que la rentrée scolaire a connu plusieurs nouveautés, dont l'inscription des élèves via la plateforme numérique au cycle primaire, préparatoire et autre.

Le directeur a en outre indiqué que le secteur de l'éducation de la wilaya d'Oran a recruté plus de 3 000 enseignants contractuels, ajoutant que des transferts d'un établissement à un autre ont lieu à travers la plateforme, à l'intérieur ou à l'extérieur de la wilaya. «Le travail que nous accomplissons aujourd'hui est d'évaluer le parcours numérique du secteur et de l'améliorer, en écoutant les différents membres de la communauté éducative et les partenaires de divers services externes», a-t-il dit. Selon le directeur, les pratiques du système classique ont disparu. Auparavant, le tuteur se rendait à l'école et attendait son tour, avec dans ses mains le dossier pour l'inscription de son enfant, maintenant il peut le faire depuis son domicile avec zéro papier.

Le même responsable a mis l'accent sur le nombre d'inscriptions au primaire à Oran qui a atteint 36 000 élèves, indiquant que le système numérique a facilité les opérations et même le recrutement des enseignants contractuels. Concernant le recrutement, le système numérique étudie des milliers de candidatures dans un ordre séquentiel, alphabétique et numérique, ce qui permet de les enregistrer à distance avec zéro papier, a-t-il conclu.

D'Oran, Brahim Mazi